

RAPPORT FINANCIER 2012/2013



SOMMAIRE

l L'ac	ctivité du Groupe	5
1.	Périmètre du Groupe consolidé	5
3.	Commentaires sur l'activité du groupe	6
4.	Faits marquants pour le Groupe	8
5.	Le management	8
6.	Recherche et Développement – Qualité	8
7.	Communication.	8
8.	Les approvisionnements	9
9.	Les effectifs	9
10.	Analyse de nos risques	10
11.	Engagements Hors Bilan	13
12.	Evaluation des affaires	14
14.	L'avenir du Groupe	19
15.	Evènements intervenus depuis la clôture	19
16.	Activités en matière de Recherche et Développement	19
17.	Honoraires des commissaires aux comptes	19
18.	LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.	20
II Le	capital de la société	24
1.	L'actionnariat de la société	24
3.	Evolution boursière.	24
4.	Prises de participations significatives	24
5.	Etat de la participation des salariés	24
6.	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le ital par annulation d'actions auto-détenues	25
7.	Politique de distribution des dividendes	
8.	Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat	25
III A	dministration et gestion	26
1.	Les mandataires de la société KINDY SA	26
3.	Jetons de présence	29
4. mei	Informations complémentaires concernant les membres du conseil de surveillance et mbres du directoire	
5.	Quitus pour la gestion	30
IV Le	es conséquences sociales de l'activité	31
	formations environnementales	

VI In	formations sociétales en faveur du développement durable	37
VII R	apport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne	43
1.	Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance	43
1.1.	Conseil de surveillance	43
1.2.	Directoire	44
1.3.	Pouvoirs et responsabilités	45
1.4.	Assemblée Générale	45
2.	procedures de contrôle interne mises en place par la société	45
2.1.	Définition du contrôle interne	45
2.2.	Organisation fonctionnelle et organigrammes	45
2.3.	Composition des Comités de Direction	45
2.4.	Fonctionnement des Comités de Direction	45
VIII (Comptes consolidés au 30 juin 2013	49
A- E	Etat de situation financière consolidée au 30 juin 2013	49
B - 1	Etat du résultat consolidé au 30 juin 2013	50
C -]	Etat des autres éléments du résultat global au 30 juin 2013	51
D - '	Tableau de variation des capitaux propres consolidé au 30 juin 2013	52
E - 7	Гableau de f lux de trésorerie consolidé au 30 juin 2013	53
- An	nexe au bilan et compte de résultat consolidé au 30 juin 2013	
1. 1.	6	
1.		
2.	± ±	
3. 4.		
4. 5.	*	
6.		
7.		
8.		
9.	•	
	apport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	
	pinion sur les comptes consolidés	
	ustification des appréciations	
	<i>lérification spécifique</i>	82
_	pport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements mentés	83
du co	pport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-2 de de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la	
	té Kindy SA.	
	apport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulati ons	
	Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012	



A-	BILAN ACTIF	89
В-	BILAN PASSIF	90
C-	COMPTE DE RESULTAT	91
D-	· ANNEXE	93
	1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	
9	2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	
;	3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	
4	4. AUTRES INFORMATIONS	101
XIV	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la	société Kindy
SA.		102
1.	Opinion sur les comptes annuels	102
2.	Justification des appréciations	102
3.	Vérifications et informations spécifiques	103
XV	Personnes responsables	104
XVI	Contrôleurs légaux des comptes	105
1.	COMMISSAIRES AUX COMPTES	105
5	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	105



I L'activité du Groupe

1. PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

Pôle chaussettes

- KINDY SA, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 5 212 000 Euros dont le siège est à MOLIENS (60220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 379 402 191.
- ¬ KINDY BLOQUERT, société anonyme au capital social de 5.684.000 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 525.620.159. (contrôlée à 99,70%)
- BSS, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 432 081 867. (contrôlée à 100%)
- THE SOCKS OFFICE, au capital de 15 790 Euros, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) 7 Rue Pierre Cherest, et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 479 454 902. (contrôlée à 100 %)
- THE SOCKS LEGENDE, SAS unipersonnelle au capital de 300 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 509 203 063 (contrôlée à 100%)
- SCI BLOQUERT, société civile immobilière au capital de 285.537 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), immatriculée au registre du commerce de BEAUVAIS sous le numéro 431 430 875. (contrôlée à 100%)
- ¬ MARINER ITALIA. (contrôlée à 100%)
- **EURO CHINA SOCKS,** LTD au capital de 10 000 HK \$ dont le siège social est à Hong Kong. (contrôlée à 51%)

Pôle chaussures

- ¬ GBB, SAS unipersonnelle au capital de 100 000 euros dont le siège social est à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 489 970 269. (contrôlée à 100%)
- ¬ GBB FOOTWEAR, au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé à Guimaraes (Portugal) (contrôlée à 100%).
- **EURL APOLLO**, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros dont le siège social à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 533 521 480 (contrôlée à 100%).

MARINER ITALIA est en cours de liquidation.

EURO CHINA SOCKS France, société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros a été liquidée le 26 avril 2013.

THE SOCKS LEGENDE a porté son capital à 300 000 €.

THE SOCKS OFFICE qui faisait l'objet d'une influence notable est contrôlée de manière exclusive depuis le 3 avril 2013.

Kindy BLOQUERT SL a été liquidée au cours de l'exercice.

Ces sociétés ont une activité unique.



2. HISTORIQUE

- **En 1863,** la bonneterie Davesne fabriquait déjà des bonnets, tricots, écharpes. En 1922, elle se transforme en société anonyme et se lance dans la commercialisation de chaussettes. Les premiers investissements d'automatisation des métiers à tricoter sont engagés en 1965.
- **Mai 1966,** une année clef : la marque KINDY est créée, et la société décide de commercialiser ses produits dans la grande distribution.
- ¬ En 1979, KINDY reprend LABONAL
- A partir de 1985, KINDY se dote de métiers à tricoter électroniques et connaît une forte expansion pour devenir le leader français de la fabrication de chaussettes
- The Toronto obtained a licence was Walt DISNEY with pulse la licence was ASTERIX with a licence was AS
- Le 26 mai 1994 marque l'introduction de KINDY en bourse, sur le second marché de la bourse de Paris.
- ¬ En octobre 1996, KINDY reprend MARINER et devient un acteur important et reconnu sur un autre marché : les sous-vêtements et le « Homewear ». Cette même année, KINDY obtient la licence « Coupe du monde France 98 ».
- **En 1998**, lancement de la gamme anti-odeur « Amicor »
- L'année 1999 marque le début de la délocalisation et des premières vagues de restructuration.
- **En 2002**, retour aux bénéfices pour le Groupe KINDY. Deuxième volet de la restructuration et lancement de la gamme de produits innovants « Bien-être ».
- **En 2004**, création d'ECS à Shangaï pour faire face à la disparition annoncée des quotas en 2005.
- En 2004 et 2005, aboutissement du processus des restructurations (fermeture du site de Moreuil et arrêt de la production sur Lillers), amorce d'une stratégie d'expansion : reprise de l'investissement publicitaire et acquisition de BABY LOVE
- **2006** : Poursuite de la croissance externe avec le rachat des actifs de la société Blanchard (B.S.S) (Marque THYO) et l'acquisition de GBB (spécialiste de chaussures pour enfant)
- **2007** : Décision de cession de l'activité MARINER en décembre 2007.
- **2008**: Arrêt des activités textiles et chaussons de Babylove (juin 2008), Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau (à compter de juillet 2008). Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes DIM (Création de la société « The Socks Legende »). Cession de l'activité « Baby Love » (décembre 2008).
- **2009**: Cession du fonds de commerce de Mariner (mars 2009). Arrêt de l'activité Sovema (Magasins d'usine), des filiales Contim, Kindy Polska et GBB Tunisie.
- **2010** : Création de la société « Euro China Socks France » pour l'exploitation des gammes « premiers prix » auprès des G.S.S.
- **2011**: Création de la société « EURL APOLLO » pour l'exploitation de magasins de chaussures.
- **2012** : Création de la société « GBB Footwear » pour la production de chaussures « GBB » et acquisition de la marque « Achile ».
- **2013**: Acquisition du solde des titres de la société THE SOCKS OFFICE assurant le développement d'une commercialisation par internet et acquisition de la licence IKKS.

3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Sur l'exercice clos le 30 juin 2013, dans un contexte de crise sévère, le Groupe Kindy, connait une diminution de son chiffre d'affaires (42.9 M€) par rapport à l'exercice précédent (-5 %). Ses performances opérationnelles s'expliquent par une diminution des ventes sur son pôle chaussettes (-7 %) compensée par une légère augmentation sur le pôle chaussures (+2 %).

En réaction aux difficultés conjoncturelles, le Groupe a préparé l'avenir au cours de l'exercice écoulé :

- Ten investissant dans la qualité à prix compétitif au travers de ses deux outils de production,
- The engageant une politique de réduction des coûts,
- Ten renforçant ses investissements dans la distribution sélective et le e-commerce.



Le pôle chaussettes

Les principaux circuits de distribution par activité du pôle chaussettes sont les suivants :

- ¬ Kindy: Grandes et moyennes surfaces, marchés publics, parapharmacies,
- Business Sport Socks: Grandes surfaces spécialisées, détaillants,
- The Socks Legende: Grandes et moyennes surfaces, Grands Magasins,
- ¬ The Socks Office : e-Commerce.

Kindy commercialise ses produits:

- ¬ sous sa propre marque,
- sous licence (essentiellement le Coq Sportif). Cette commercialisation entraı̂ne le versement de royautés calculées sur les ventes. La licence « Le Coq Sportif » a été renouvelée jusqu'en 2015,
- ¬ sous marque distributeur des principales enseignes de la GMS,
- ¬ sous la marque « Innov' Activ ».

BSS (Business Sport Socks) commercialise ses produits:

- ¬ sous sa marque propre (Thyo),
- ¬ sous la marque « Achile »,
- ¬ sous marque distributeur des principales enseignes des grandes surfaces spécialisées.

The Socks Legende commercialise ses produits sous licence « Dim ». Ce contrat s'achève en juin 2014. L'acquisition de nouvelles licences est en cours.

Le marché des GMS demeure difficile, le Groupe a profité de sa présence accrue dans le circuit sélectif grâce à ses marques Achille, Thyo et Innov'Activ.

Le Groupe a poursuivi son renforcement dans la distribution sélective et a confirmé son intérêt pour le E-commerce. L'expérience du commerce en ligne a été développée par l'acquisition à 100% de Chaussettes.com. Le groupe dispose de quatre sites marchands: kindy.fr, Thyo.fr, achille.com et chaussettes.com. Ces quatre sites seront rationalisés et réunis sous la seule entité TSO (The Socks Office)

Le pôle chaussures

Les principaux circuits de distributions de GBB sont les suivants :

- ¬ Détaillants multimarques,
- ¬ Internet.

Au travers sa filiale « Apollo », GBB dispose également de trois magasins de chaussures au détail.

GBB commercialise ses produits:

- ¬ sous ses propres marques, GBB et Ramdam
- ¬ sous licence (Catimini) moyennant le versement d'une redevance calculée sur les ventes.

Reconnu pour la grande qualité de ses produits (GBB et Catimini), le pôle chaussures pour enfant réalise un chiffre d'affaires 2012-2013 en hausse de 2 % à 11,9 M€ auprès des spécialistes de la distribution sélective et du e-commerce, en France et à l'export.

Globalement, le résultat opérationnel courant du Groupe connaît un recul en passant de $1.5~\text{M}\odot$ à $0.3~\text{M}\odot$ qui s'explique principalement par la baisse de l'activité sur le pôle chaussettes.

Le coût de l'endettement financier est resté stable à 0,5 M€

Le résultat net 2012-2013 s'élève à $^{-}$ 1,7 M€, contre un résultat net 2011-2012 de 0,2 M€.



4. FAITS MARQUANTS POUR LE GROUPE

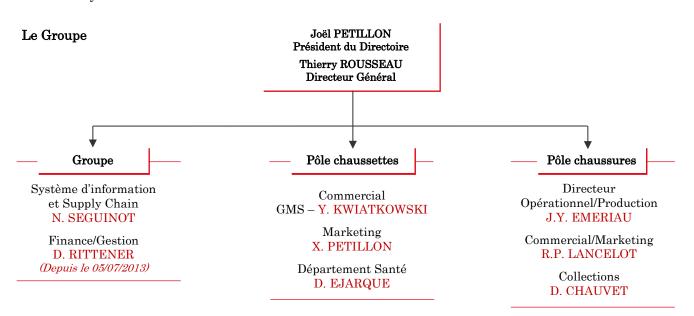
Le groupe Kindy a poursuivi son programme de ré-industrialisation du site de Moliens dédié aux chaussettes à valeur ajoutée.

La prise de contrôle de The Socks Office marque la volonté du groupe d'investir dans le e-commerce et le développement de produits à forte valeur ajoutée avec l'exploitation de marques comme Achile et l'acquisition de licence telle qu' IKKS.

5. LE MANAGEMENT

Le Directoire

¬ Joël PETILLON Président
¬ Thierry ROUSSEAU Membre



6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – QUALITE

Le laboratoire de recherche et qualité du Groupe Kindy poursuit ses efforts sur sa gamme santé afin de proposer des chaussettes exclusives destinées à prévenir et à soulager les différentes pathologies du pied.

7. COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement de son image de marque, le Groupe a intégré les platesformes sociales du type « Facebook » et « Twitter » disponibles respectivement aux adresses suivantes : http://www.facebook.com/groupekindy et https://twitter.com/#/groupekindy

Cette présence sur la « toile » lui permet de développer une dimension interactive et participative avec sa communauté de clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs et salariés.



A présent le groupe dispose de plusieurs sites marchands :

- ¬ www.kindy.fr
- www.thyo.fr pour la commercialisation des chaussettes techniques de sport de cette marque,
- ¬ www.achile.com
- ¬ www.chaussettes.com

Et de sites d'informations:

- www.gbb.fr
- www.groupekindy.com

8. LES APPROVISIONNEMENTS

Pour le pôle chaussettes, l'Asie, la Turquie et le Portugal couvrent la majeure partie des approvisionnements (15% en Asie, 60% en provenance de la Turquie, 10% pour le Portugal). Les relations avec les sous-traitants sont encadrées dans des contrats de partenariat.

Des contrôles systématiques de qualité de tous les produits sont réalisés par des laboratoires extérieurs, en complément de nos équipes de contrôle et du suivi de production.

Le site de production de Moliens dans l'Oise fabrique actuellement 1,4 millions de paires par an qui sont dédiées à la gamme confort santé, la marque Achile, et les produits de sports à la marque Thyo.

Pour la chaussure pour enfants, les approvisionnements de matières premières (cuir, semelles) sont faits en Europe. Les sous-traitants à façon sont concentrés dans le bassin méditerranéen et au Portugal via une unité de production « GBB Footwear » filiale à 100% de GBB.

9. LES EFFECTIFS

Au 30 juin 2013, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 210 personnes contre 229 personnes au 30 juin 2012. Ils se répartissent ainsi :

Répartition par pôle	30/06/2012 ETP	30/06/2013 ETP
Pôle chaussettes	186	163
Pôle chaussures	43	47
CONSOLIDE	229	210

	PÔLE CHA	AUSSETTES	PÔLE CHAUSSURES		TTES PÔLE CHAUSSURES TOTA		ΓAL
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
Industriel	37	31	19	19	56	52	
Logistique - informatique	34	29	3	3	37	34	
Service client, internet et Administ. des Ventes	28	20	3	3	31	23	
Services Financiers + RH	11	9	3	3	14	12	
Force de Vente et magasins	33	33	8	12	41	45	
Services Import	20	17		1	20	18	
R&D et Marketing	18	19			18	15	
Direction	5	5	1	1	6	6	
Administratif			6	5	6	5	
TOTAL	186	163	43	47	229	210	



10. ANALYSE DE NOS RISQUES

10.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2013	Part du poste client au 30/06/2012
Grandes et moyennes surfaces	46 %	37%
Grands Magasins	3 %	3%
Grandes surfaces spécialisées	7 %	8%
Organismes publics	0 %	2%
Détaillants	44 %	50%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...).

Les remises accordées aux clients de la GMS représentent une part importante du chiffre d'affaires du groupe. La typologie de ces remises est la suivante :

- Remises sur factures : avec les nouvelles dispositions de la loi LME, une part grandissante et prépondérante des remises apparaît directement en déduction des factures établies. La diversité des accords conclus avec les clients est paramétrée au sein de notre système de gestion. Notre service comptable s'assure également régulièrement de la bonne application des accords commerciaux;
- Autres remises : d'autres remises sont calculées selon une périodicité qui peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le calcul, le taux ou le montant de ces remises sont conditionnées à la réalisation de critères définis. Ces remises sont provisionnées mensuellement par le service comptable du groupe Kindy qui contrôle la réalisation effective des conditions d'application. Les provisions sur remises comptabilisées à ce titre au 30 juin 2013 s'élèvent à 493 K€.

10.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La trésorerie est en augmentation de 177 K€ au cours de l'exercice.

La dette financière brute s'élève à 5 778 K \in à la clôture de l'exercice contre 4 770 K \in à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 4 625 K€ au 30/06/2013 qui sont renouvelés annuellement et font l'objet de billets trimestriels.

Les conditions d'octroi de ces lignes de crédit varient entre Euribor 1 mois + 0.90% et Euribor 3 mois + 1.50%.

Le Groupe Kindy a également recours à l'affacturage sur les sociétés Kindy Bloquert et GBB. Sur l'exercice, 27 033 K€ ont été cédés à la société d'affacturage sur la base d'un commissionnement de 0,25% sur les créances cédées et d'un financement sur Euribor 1 mois + 0,60%. A ce titre, le montant des



créances affacturées non échues (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) s'élève à 678 milliers d'euros au 30/06/2013. A l'ouverture de l'exercice, ce montant s'élevait à 525 K€.

Flux de trésorerie d'exploitation et endettement financier net

	30/06/2013	30/06/2012
Capacité d'autofinancement	-361	1 502
Variation BFR et autres	$1\ 002$	-17
Flux de trésorerie d'exploitation	641	1 485
Passifs financiers courants & non courants	5 778	4 770
- Trésorerie active	-1 194	-748
Endettement financier net	4 584	4 022

10.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable.

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 46 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2013	30/06/2012
Placements monétaires court terme	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	- 652	-744
Position nette	- 652	-744

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative. Les écarts actuariels liés à la variation des taux d'intérêts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en capitaux propres.

Le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2013 s'élève à 1 384 \$.

> Risques liés aux actions

Le groupe est exposé au risque de prix sur les actions :

via les titres d'autocontrôle détenus au 30 juin 2013 qui s'élèvent à 200 K€ pour 22 607 actions.



via les titres « Kindy » détenus dans le cadre du contrat de liquidité (14 078 actions).

Ces titres sont portés en diminution des capitaux propres.

L'évolution, sur l'exercice, des actions auto détenues par la société est la suivante :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via contrat de liquidi	
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	$22\ 607$	43	5 470
Achats d'actions			145	30 955
Ventes d'actions			-124	- 22 347
Actifs financiers à la juste valeur	200	$22\ 607$	66	14 078

Le cours de l'action au 30/06/2013 s'élève à 3.95 euros

10.4. Risques environnementaux

Le Groupe KINDY s'inscrit depuis 2006 dans une démarche de développement durable.

3 axes sont suivis et développés:

- Sécurité et contrôle des produits importés
 - Protection de l'environnement dans le process de fabrication,
 - ¬ Contrôle des colorants utilisés par un cabinet indépendant,
 - ¬ Formation des équipes au contrôle des sous-traitants (normes SA 8000).
- ¬ Optimisation de la logistique
- Regroupement des produits des différentes marques en provenance d'un même pays.
- Développement et commercialisation d'une gamme en partenariat avec l'ADEME
- Utilisation de coton bio pour réduire la consommation de pesticide.

10.5. Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays pour limiter les risques politiques et géographiques.

La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- ¬ Asie 20 % pour Kindy et GBB
- Bassin Méditerranéen (Turquie 35%, Maghreb 25%) pour Kindy, The Socks Legende et GBB
- Europe 20 %, dont 10% en France pour BSS The Socks Legende GBB

Les relations avec nos fournisseurs sont encadrées par des contrats de partenariat et de sous-traitance.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des équipes internes formées aux normes SA 8000 ainsi que par des cabinets extérieurs.

Pour le contrôle qualité des produits, le groupe Kindy dispose de deux structures de contrôle situées en Asie et en Turquie et d'un service qualité situé sur le site de Moliens. Des procédures strictes de contrôle qualité ont été élaborées aux différentes étapes de l'activité, du développement du produit à la réception des marchandises. Le groupe Kindy a également investi dans divers matériels permettant de contrôler la qualité technique du produit (résistance à l'abrasion, contrôle de la contention, contrôle de la stabilité dimensionnelle, contrôle du boulochage....). Parallèlement, le groupe Kindy fait appel à des cabinets extérieurs mondialement connus (Intertek, Ecoteks...) pour les contrôles de composition et les contrôles de détection de colorants potentiellement nocifs.

10.6. Assurances

Le groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurances des contrats d'assurances visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux ou logistiques et leur contenu



(essentiellement machines à tricoter, matériels et mobiliers de bureaux et stocks) et bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Le groupe bénéficie à ce titre d'une garantie « incendie » maximale de 26,5 millions d'euros (franchise de 9 K€ en dommages directs).

Par ailleurs, une garantie « perte d'exploitation » couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Cette garantie couvre la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation de 12 mois limitée à 19 millions d'euros (franchise de 3 jours ouvrés).

Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits. Le montant maximal des garanties souscrites à ce titre s'élève respectivement à 10 millions (responsabilité civile d'exploitation) et 5 millions (responsabilité civile «produits ») par sinistre et par an.

10.7. Autres risques

Le portefeuille des marques du Groupe Kindy et leur logo (principalement Kindy, Canadian Forest, GBB, Thyo, Innov' activ) sont déposés dans différents pays. La gestion de la protection de ces marques est confiée à un cabinet extérieur. Différents brevets techniques (chaussette hypoallergénique, chaussette non comprimante...) sont également déposés auprès de l'INPI

11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

11.1. Description des engagements liés à l'activité courante

Engagements recus:

Néant

Engagements donnés:

	30/06/2013	30/06/2012
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	-
Lettre de blocage compte courant d'associés	-	225
Caution personnelle et solidaire (1)	$3\ 265$	$3\ 025$
Caution personnelle simple (1)	-	10
Caution personne morale	1 300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy	$1\ 275$	1 650

⁽¹⁾ Kindy SA s'est porté caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende et GBB

11.2. Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

Obligations contractualles	Total -	Paiement dus par période		
Obligations contractuelles	10tai –	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	569	145	424	
Obligations en matière location financement	526	166	360	
Contrat de location simple				
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	1 095	311	784	-



Obligations contractuelles	Total –	Paiement dus par période		
Obligations contractueries	10tai –	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	4 625	4 625		
Lettres de crédit				
Garanties				
Obligations de rachat	58	58		
Autres engagements				
Total	4 683	4 683	-	

11.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

12. EVALUATION DES AFFAIRES

Analyse réalisée au 30/09/2013

Pôle chaussettes

KINDY

Sur la société Kindy Bloquert où est concentrée la majorité de l'activité du pôle, nous pouvons constater que la nouvelle baisse de la MDD est compensée par la mise en place d'opérations commerciales promotionnelles qui permet de dégager une hausse de chiffre d'affaires de 3,89% passant de 5,66M€ à 5,88M€ sur ce premier trimestre.

BSS

La société BSS connaît une légère baisse d'activité avec un chiffre d'affaires passant de 0,84M€ à 0,76M€ sur le premier trimestre de l'exercice. Cette baisse est due au léger fléchissement de la marque Achile (-11%) heureusement compensée par les résultats de la marque Thyo en hausse de 17%.

TSL

La société TSL connaît sur ce premier trimestre un léger rebond de son activité de 1,13M€ à 1,28M€ grâce notamment à une belle implantation dans les magasins Carrefour sur ce premier trimestre.

Pôle chaussures

GBB

L'activité GBB enregistre une légère baisse de chiffre d'affaires (-4,43%) due essentiellement aux difficultés de sa clientèle de détaillants en souffrance qui doit réduire ses achats et ses volumes de stocks face à une conjoncture économique délicate qui persiste.

APOLLO

La société APOLLO ou sont concentrés les magasins du pôle, enregistre une hausse de chiffre d'affaires de (+55,55%) qui est largement impactée par l'ouverture d'un point de vente à Nantes.



13. COMPTES CONSOLIDES

13.1. L'état du résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 45,18 M€ à 42,98 M€ au 30 juin 2013. L'analyse par pôle d'activité est la suivante (sans élimination inter-pôles) :

Répartition par pôle en millions	30/06/2012	30/06/2013	Variation en %
d'euros			
Pôle chaussettes	33,39	31,02	-7,1%
Pôle chaussures	11,79	11,96	1,4%
CONSOLIDE	45,18	42,98	-4,9%

Le résultat opérationnel courant s'établit à 0,34 M€ contre 1,48 M€ au 30 juin 2012.

Le résultat opérationnel, après charges de restructuration, est de − 1,10 M€ contre + 0,9 M€ au 30 juin 2012. Il prend en compte − 1,48 M€ d'autres charges opérationnelles liées notamment aux activités cédées (filiale espagnole « Kindy Espagne ») et aux charges de restructuration.

Le coût de l'endettement financier reste stable à 0,54 M€ (0,57 M€ lors de l'exercice précédent).

Parmi les charges d'impôt (0,16 M€), il faut tenir compte d'un complément d'activation d'impôt différé qui s'élève à 0,17 M€ sur l'exercice.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net consolidé part du groupe fait apparaître un résultat comptable $de - 1.70 \text{ M} \cdot \text{C}$ contre $0.23 \text{ M} \cdot \text{C}$.

KINDY BLOQUERT

Le chiffre d'affaires brut passe de 28,90 M€ au 30 juin 2012, à 26,75 M€, soit une baisse de 7,4 %.

	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2013</u>
Marque KINDY	20,9	19,35
MDD	8,0	7,40
	28.9 M€	26.75 M€.

Les taux de remises et marges arrières restent stables à 14 % du chiffre d'affaires global et 19,2 % du chiffre d'affaires Kindy.

La baisse du chiffre d'affaires à la marque Kindy impacte le taux de marge brute qui passe de 39 % à 35,2 % (mix produits), les marges étant plus faibles sur les premiers prix et MDD.

L'évolution des redevances versées (royalties) est liée au renouvellement du contrat Le Coq Sportif.

Les charges externes sont stables à 4,96 M€, un plan d'économies est engagé pour 2013/2014.

La masse salariale passe de 6,92 M \in à 6,70 M \in , les restructurations réalisées sur l'exercice 2012/2013 permettront de la réduire à nouveau sensiblement sur l'exercice 2013/2014.

Les autres produits correspondent aux refacturations inter-pôle chaussettes.

Le résultat opérationnel courant s'établit à −0,48 M€ contre 0,24 M€ au 30 juin 2012.

Les autres charges opérationnelles se composent de :

-	Pénalités CCSF	0,14 M€
_	Pénalités livraisons	0,08 M€
-	Charges personnel	0,40 M€
-	Valeur nette comptable	0,05 M€
-	Créances	0,11 M€
		0,78 M€ .



Le résultat financier est une perte de 0,2 M€, contre un bénéfice de 0,03 M€ sur l'exercice précédent :

- Intérêts, escomptes	(0,11 M€)
- Commission Factor	(0,05 M€)
- Avance OSEO	0,06 M€
- Intra Groupe	(0,09 M€) (0,11 M€)
пита отопре	(0,11 M€) (0,20 M€)

Le pôle chaussettes bénéficie d'un Crédit d'Impôts Recherche de 0,10 M€.

- TSL

Le chiffre d'affaires brut de TSL passe de 6,03 M€ à 5,55 M€ au 30 juin 2013 :

GMS	(0,45 M€)
VP.com	(0,12 M€)
Grands Magasins	0,15 M€
	(0.48 M€).

La baisse en GMS vient pour moitié de l'activité Force de vente, et l'autre moitié de l'arrêt des catalogues (opérations en centrales).

L'optimisation des stocks réduit le potentiel d'écoulement sur le site VP.com

Les redevances DIM correspondent au contrat renégocié et pèse toujours significativement sur l'activité compte tenu de la non réalisation des minimums garantis.

- <u>BSS</u>

Le chiffre d'affaires brut passe de 3,05 M€ à 4,15 M€ au 30 juin 2013.

Le chiffre d'affaires de la marque Achile représente 1,26 M€ au 30 juin 2013, soit 2,89 M€ pour le sport contre 3,05 M€ au 30 juin 2012.

L'arrêt de certains contrats de sous-traitance et de MDD peu rentables en sont la conséquence.

La marque Achile, et la réduction de ses activités permettent d'améliorer la marge de 3,6 points.

L'évolution de la masse salariale vient des commissions des VRP sur le chiffre d'affaires Thyo.

GBB

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2013 la société a enregistré un chiffre d'affaires s'élevant à un montant de $11,56~\text{M}\odot$ contre un chiffre d'affaires de $11,74~\text{M}\odot$ au titre de l'exercice écoulé.

Les produits d'exploitation ressortent ainsi à $12,14~\text{M}\odot$ et les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à $12,03~\text{M}\odot$, ce qui se traduit par un bénéfice d'exploitation de $0,10~\text{M}\odot$ contre un bénéfice de $0,36~\text{M}\odot$ au cours de l'exercice précédent.



APOLLO

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2013 la société a enregistré un chiffre d'affaires s'élevant à un montant de 0,4 M€ correspondant aux ventes de chaussures.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à $0.4 \, \mathrm{M} \odot$, ce qui se traduit par une perte d'exploitation $0.06 \, \mathrm{M} \odot$.

13.2. L'état de la situation financière consolidée

Les capitaux propres sont de 7,2 M€ pour une capitalisation boursière de 5,1 M€ au 30 juin 2013.

Les provisions à long terme :

- Engagements de retraite	0,62 M€
- Médailles du travail	0,03 M€
- DIF	_0,07 M€
	0.71 M€

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel

> Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

0,4 M€
0,5 M€
0,1 M€
4,1 M€
0,5 M€
0,1 M€
5,7 M€

Au 30 juin 2012, la dette était de 4,7 M€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, est de 0.36 M€ contre 1.50 M€.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 0,64 M€ contre 1,48 M€ au 30 juin 2012.

Le Groupe a décaissé en acquisitions d'immobilisations 0,53 M€ nets :

- Site industriel Moliens	0,31 M€
- Fonds de commerce Apollo	0,17 M€
- Site industriel Portugal	0,05 M€
	0.53 M€

Les acquisitions ont été financées sur l'exercice sans crédit-bail et sur l'exercice précédent pour 0,8 M€ (OSEO + région) en crédit-bail. Le matériel destiné au site du Portugal a été intégralement autofinancé par GBB.

Le Groupe n'a pas distribué de dividendes et a remboursé 0,9 M€ d'emprunts.

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 0,7 M€ au 30 juin 2013.



Les flux de trésorerie, sur l'exercice, se décomposent de la façon suivante (en millions d'euros) :

	30/06/2013	30/06/2012
CAF avant coût endettement financier et impôt	-0,4	1,5
- Variation BFR	1,0	0,0
=Flux net de trésorerie généré par l'activité	0,7	1,5
- Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-0,5	-1,8
- Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0,5	0,0
- Taux de change	0,0	0,1
Variation de trésorerie	0,7	-0,2
Trésorerie au début d'exercice	0,5	0,7
Trésorerie au fin d'exercice	1,2	0,5

> Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2013

Nature (en K€)	en K€	en K€
Emprunts bancaires et locations financières	5 286	4 547
Trésorerie passive	492	223
Trésorerie active	-1 194	-748
Endettement net total	4 584	4 022
Nature (en K€)	en K€	en K€
Capitaux propres	7 221	8 669
Chiffre d'affaires de l'exercice	$42\ 979$	$45\ 187$
Résultat part groupe	-1 684	181
Capacité d'autofinancement après coût financier	-1 057	788

% Ratios d'endettement net sur :	en K€	en K€
Capitaux propres	63%	46%
Chiffre d'affaires de l'exercice	11%	9%
Résultat part groupe	N/A	5%
Capacité d'autofinancement après coût financier	N/A	20%

> Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est estimé à 5,5 M€. La maîtrise du besoin en fonds de roulement s'explique principalement par la diminution des stocks et l'amélioration du traitement des approvisionnements.

La Direction souhaite poursuivre ses efforts sur la rotation des stocks en assurant un meilleur contrôle des approvisionnements.

Valeur des stocks en Millions €	30/06/2013	30/06/2012	Variation
Pôle chaussettes	5,4	6,2	-0,8
Pôle chaussures	4,3	4,1	0,2
CONSOLIDE	9,7	10,3	-0,6



> Investissements

Les investissements du groupe au cours de l'exercice concernent principalement l'acquisition à 100 % de la société THE SOCKS OFFICE destinée au développement du e-commerce.

14. L'AVENIR DU GROUPE

Grâce à ses nouveaux partenariats et à une politique commerciale plus agressive, le groupe devrait réussir dans cette conjoncture toujours difficile à conserver un niveau de chiffre d'affaires en légère hausse sur l'ensemble de ses activités à la fin du premier semestre de l'année fiscale en cours.

Le développement de ses sites internet dédiés à ses marques doit permettre au groupe de consolider ses positions en distribution sélective.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé une politique de réduction de coûts.

15. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Néant

16. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

KINDY poursuit le développement d'une gamme « chaussetto-thérapie » destiné au circuit paramédical (chaussettes pour diabétiques, chaussettes anti-mycose).

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés d'échantillons, de frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité. Ces frais se sont établis à 327 \mathbb{K} \in au cours de cet exercice pour 414 \mathbb{K} \in l'exercice précédent.

17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2012/2013				2011/2012			
	KPMG	S.A.	Opus	3.14	KPMG S.A.		Opus 3	.14
	Montant en K€	%						
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	127	100%	20	100%	112	88%	21	105%
Dont Kindy SA (holding)	21		20		27		20	
Dont filiales intégrées globalement	106				85			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	127	100%	20	100%	112	100%	21	100%



18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.

18.1. Le résultat

> Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 1,792 K€ euros soit une hausse de près de 0,4 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 517 K€, soit une augmentation de 11 K€ par rapport à 2011/2012 (+ 2,18 %). Les principales évolutions qui expliquent cette augmentation sont les suivantes :

\neg	Entretien et réparation matériel de transport	- 6 K€
\neg	Honoraires	+81 K€
\neg	Services bancaires	- 2 K€
\neg	Fournitures non stockées	- 9 K€
\neg	Entretien et réparations	-6 K€
\neg	Publicité et relations publiques	-15 K€
\neg	Frais de déplacement et de réception	-25 K€
\neg	Frais postaux	-5 K€

Le montant des impôts et taxes a diminué de 40 K€. L'explication de cette diminution réside dans les nouvelles modalités de calcul de la cotisation sur la valeur ajoutée dans les groupes intégrées fiscalement.

Les charges de personnel ont diminué de 53 K€, passant de 912 K€ à 859 K€ euros pour un effectif moyen de 4 personnes.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un gain de 332 K€.

> <u>Le résultat financier</u>

Les produits financiers sont constitués d'intérêts financiers sur les comptes courants pour 2 K€

Les charges financières sont composées:

- ¬ d'une dépréciation des actions propres pour 84 K€,
- de dépréciation des titres de participation pour 2 006 K€
- ¬ de pertes réalisées sur le contrat de liquidité pour 22 K€,
- d'intérêts sur emprunts pour 2 K€,
- de charges financières diverses pour 50 K€,
- ¬ d'intérêts sur emprunts et comptes courants 11 K€.

Le résultat financier fait apparaître une perte de 2 175 K€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 129 K€, le résultat net de la société fait apparaître une perte de 1 714 K€ sur l'exercice.



18.2. Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 5,163 K €

> Les provisions pour risques et charges sont les suivantes:

\neg	Engagements de retraite et Médaille du travail	152 K€
\neg	Provisions pour litiges	92 K€

> Les dettes financières sont composées de:

¬ Soldes créditeurs de banque pour 167 K€

Etat de l'endettement de la société Kindy SA

Nature en K€	30/06/2013	30/06/2012
Emprunts bancaires	0	240
Trésorerie passive	167	100
Trésorerie active	-6	-4
Comptes courants d'associés nets	$9\ 559$	$9\ 157$
Endettement net total	9 720	9 493

La trésorerie nette s'est dégradée de 67 K€ sur l'exercice (- 94 K€ à l'ouverture et – 161 K€ à la clôture) :

- Compte tenu d'une marge brute d'autofinancement de 280 K€ et d'une augmentation de BFR de 347 K€, les flux dégagés par l'exploitation consomment 67 K€ de trésorerie,
- Les flux nets consacrés à l'investissement (essentiellement consacrés à la gestion du contrat de liquidité) engendre une consommation de trésorerie de 14 K€,
- Les flux liés aux opérations de financement (- 24 K€) s'analysent de la manière suivante :
 - ¬ Souscription de billets de trésorerie pour 300 K€.
- ¬ Versement de dividendes aux actionnaires pour 192 K€,
- ¬ Remboursement d'emprunts pour 132 K€.

18.3. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

18.4. Les activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

18.5. Affectation du résultat

Néant

Le directoire rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices:

	Revenus éligible	Revenus non		
Date de distribution	Dividendes	Autres revenus distribués	éligibles à l'abattement	
Exercice clos le 30/06/2013	0	-	1 as accomment	_
Exercice clos le 50/00/2015	U			
Exercice clos le 30/06/2012	0	-		-
Exercice clos le 30/06/2011	$192\ 059$	-		-



18.6. Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 29 739 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 9 913 euros.

18.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

18.8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

3 000
3 000
-
-
-
-
2 307
054
123
0
0,15
1,32
4
2367
3217
2



18.9. Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au directoire par application des articles L.225.129-1 et L.225.129-2 du Code de Commerce

N° Résolution	Délibération	Conditions	Délai de délégation
Résolution N°9 AGO 15/12/2011	Programme de rachats d'actions	Dans la limité de 10% du capital soit 130.300 actions avec un prix maximum de 15 euros par action	15/06/2013
Résolution N°10 AGE 15/12/2011	Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	Dans la limite de 10% du capital	15/12/2013
Résolution N°11 AGE ¹ 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°12 AGE ^{2 3} 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°13 AGE ^{3 4} 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé.	 Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros 	16/02/2014
Résolution N°15 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	Dans la limite de 10% du capital social	16/02/2014
Résolution N°16 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E.	Dans la limite de 3% du capital social	16/02/2014

Hormis les rachats d'actions dans le cadre du contrat de liquidité, aucune autre délégation n'a été exercée au cours de l'exercice.

Le détail de ces résolutions est disponible dans le document de référence 2010/2011 (déposé à l'AMF le 08 décembre 2011) en pages 98 à 102.

¹ Avec maintien du droit préférentiel de souscription permettant aux actionnaires, aux détenteurs et aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription de souscrire à titre irréductible.

² Cf. article L.225-136-1 du code de commerce.

³ Le prix d'émission des titres nouveaux sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5%. Toutefois, dans la limite de 10% du capital social par an, l'assemblée générale extraordinaire pourra autoriser le directoire à fixer le prix d'émission selon les modalités qu'elle déterminera au vu d'un rapport du directoire et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

⁴ Cf. article L.225-136-3 du code de commerce.



II Le capital de la société

Le capital est composé de 1 303 000 actions.

1. L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 juin, plus de 5 %, 10 %, 20%, 33,33 %, 50 % ou 66,66 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

GROUPE KINDY: EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

	Situa	tion au 30 s	septembre 20	013	Situation au 12 novembre 2012			Situat	tion au 09 novembre 2011			
	,		Droits de		Droits de					Droits de		
	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%
JP INVESTISSEMENTS	$185\ 867$	$14,\!26\%$	371734	21,48%	185867	$14{,}26\%$	371734	21,48%	185867	$14,\!26\%$	371734	21,99%
Joël PETILLON	21761	1,67%	$21\ 762$	1,26%	36 679	1,67%	36 680	1,26%	33 933	2,60%	33 934	2,01%
Sous total Joel Petillon	$207\ 628$	15,93%	393 496	22,74%	$222\ 546$	15,93%	408 414	22,74%	219800	16,87%	$405\ 668$	24,00%
Jean Yves BLOQUERT	$130\ 280$	10,00%	$197\ 306$	11,40%	$130\ 280$	10,00%	$197\ 306$	11,40%	$130\ 280$	9,99%	$197\ 306$	$11,\!67\%$
Famille BLOQUERT	$40\ 525$	3,11%	68 063	3,93%	40 525	3,11%	68 063	3,93%	40 075	3,08%	67 613	4,00%
Sous total BLOQUERT	$170\ 805$	13,11%	$265\ 369$	15,33%	170 805	13,11%	$265\ 369$	15,33%	$170\ 355$	13,07%	264 919	15,67%
Jacques GAILLARD	$157\ 000$	12,05%	307 000	17,74%	150 000	12,05%	300 000	$17{,}74\%$	$157\ 000$	$12,\!05\%$	$257\ 000$	$15{,}20\%$
CIAL	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	7,54%	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	7,54%	$130\ 508$	10,02%	$130\ 508$	7,72%
Famille Claude LUCK	73990	5,68%	73990	4,28%	66622	5,68%	66622	4,28%	46628	3,58%	46628	2,76%
Management Kindy	$54\ 237$	4,16%	$84\ 274$	4,87%	$55\ 200$	4,16%	$86\ 200$	4,87%	$55\ 200$	4,24%	$86\ 200$	5,10%
Aut. actions nominatives	$1\ 286$	0,10%	$2\ 572$	0,15%	$1\ 312$	0,10%	2624	0,15%	1312	0,10%	2624	$0,\!15\%$
Amiral Gestion	$164\ 845$	12,65%	$164\ 845$	9,53%	$164\ 845$	$12,\!65\%$	$164\ 845$	9,53%	$166\ 195$	$12{,}75\%$	$166\ 195$	9,83%
Public	308506	23,68%	308506	17,83%	304 080	23,68%	304 080	17,83%	330 593	25,38%	$330\ 593$	19,56%
Actions autodétenues	$34\ 195$	2,62%		0,00%	37 082	2,62%		0,00%	25 409	1,95%		0,00%
TOTAL	1 303 000	100,00%	1730560	100,00%	1 303 000	100,00%	$1\ 728\ 662$	100,00%	1 303 000	100,0%	1690335	100,0%

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Au cours de l'exercice, aucun franchissement de seuil n'est à signaler.

2. ACTIONS PROPRES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

La société dispose au 30 juin 2013 de :

- ¬ 22 607 actions d'autocontrôle Kindy S.A comptabilisées pour 200 K€ (valeur d'acquisition)
- ¬ 14 078 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, dans le cadre de cette gestion, 22 347 actions ont été cédées et 30 955 actions acquises.

3. EVOLUTION BOURSIERE

Capitalisation boursière au 30 juin 2013 : 5 147 Keuros

Cours extrêmes: Plus haut: 7,35 euros Plus bas: 3,80 euros

4. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Néant.

5. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES



A la clôture de l'exercice, l'état des participations des salariés dans le cadre des plans d'épargne entreprise, du fonds commun de placement est néant.

6. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

Néant

7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2011
Dividende total payé en K€	Néant	Néant	192
Dividende par action en euros	Néant	Néant	0.15

8. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur les titres de la Société sont exposés ci-dessous :

L'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2011 a conféré au directoire les délégations de compétence lui permettant de procéder à une augmentation de capital en vertu de la onzième à seizième résolutions dont les modalités et délais figurent en page 98 à 102 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 08 décembre 2011 et disponible sur le site www.groupekindy.com.



III Administration et gestion

1. LES MANDATAIRES DE LA SOCIETE KINDY SA

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du code de commerce) ¹

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*			
Monsieur Joël PETILLON	Président du directoire	/	 ¬ Président Directeur Général de la société KINI BLOQUERT ¬ Président de la SAS BSS ¬ Président de la société THE SOCKS LEGENDE ¬ Gérant de la S.A.R.L JP Investissements 	DY		
Monsieur Thierry ROUSSEAU	Membre du directoire (**)		¬ Gérant de la SARL SIMARO			
Monsieur Eric GARIN	Membre du Directoire (***)	1	 Administrateur de la SA KINDY BLOQUERT Gérant de la SCI BLOQUERT Gérant de l'EURL APOLLO Président de la SAS GBB Gérant de GBB FOOTWEAR PORTUGAL 			
Monsieur Dominique HENNERESSE Echéance du mandat fin 2015	Président du Conseil de Surveillance	1	Gérant de la SARL FIDELYS CONSEIL Administrateur de la SA HILD Président de la SA SUPRA			
Monsieur Bernard SALTIEL Echéance du mandat fin 2014	Membre du Conseil de Surveillance		¬ Directeur Général de la Société DOBOTEX France			
Madame Nadine VELDUNG Echéance du mandat fin 2015	Membre du Conseil de Surveillance					
Monsieur Hubert PERRIN Echéance du mandat fin 2013	Membre du Conseil de Surveillance					

NB:

^(*) quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

^(**) Monsieur Thierry Rousseau, nommé en date du 5 juin 2013

^(***) Monsieur Eric Garin, démissionnaire en date du 5 juin 2013

¹ Les mandats exercés par Monsieur Joël Pétillon et Eric Garin sont des mandats exercés à l'intérieur du Groupe Kindy. Les mandats exercés par le président du conseil de surveillance ainsi que les membres de ce conseil sont exercés à l'extérieur du Groupe Kindy.



2. LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES (L.225-102-1 AL 1 ET 2 DU CODE DE COMMERCE ET SELON RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF D'OCTOBRE 2008)

2.1. Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant

Nom et fonction du mandataire social	Exercice 2012/2013	Exercice 2011/2012
Joël Pétillon - Président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	$255\ 849$	$323\ 580$
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
détaillées au tableau du § 2.3	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice détaillées au	_	_
tableau du §2.5		
SOUS TOTAL Joël Pétillon	$255\ 249$	323 580
Thierry Rousseau - Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	$15\ 235$	n/a
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		. / -
détaillées au tableau du § 2.3	-	n/a
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées	_	n/a
au tableau du §2.5)		11/a
SOUS TOTAL Thierry Rousseau	$15\ 235$	n/a
Eric Garin - Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	$93\ 708$	$156\ 137$
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
détaillées au tableau du § 2.3	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées	_	_
au tableau du §2.5)		
SOUS TOTAL Eric Garin	93 708	156 137
TOTAL	364 192	479 717

2.2. Rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du mandataire social	Montants a l'exercice 20		Montants at l'exercice 20	
Trom or following an intrinsical contribution of the first state of th	Dus	Versés	Dus	Versés
Joël Pétillon - Président du directoire				
Rémunération fixe	$229\ 199$	$229\ 199$	$228\ 000$	$228\ 000$
Rémunération variable	$23\ 300$	$23\ 300$	93 000	$93\ 000$
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	2750	2750	$2\ 580$	$2\ 580$
SOUS TOTAL Joël Pétillon	$255\ 249$	$255\ 249$	$323\ 580$	$323\ 580$
Thierry Rousseau - Membre du directoire				
Rémunération fixe	$15\ 000$	$15\ 000$		
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	235	235		
SOUS TOTAL Thierry Rousseau	$15\ 235$	$15\ 235$		
Eric Garin - Membre du directoire				_
Rémunération fixe	91 198	91 198	$96\ 297$	$96\ 297$
Rémunération variable			$57\ 500$	$57\ 500$
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	$2\ 510$	$2\ 510$	$2\ 340$	2 340
SOUS TOTAL Eric Garin	93 708	93 708	$156\ 137$	$156\ 137$
TOTAL	364 192	364 192	479 717	479 717

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.



Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 juin 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2013/2014, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel du Groupe est au minimum à l'équilibre. Le conseil de surveillance décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Comité des Rémunérations. Elles se composent d'une partie fixe et d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008. »

2.3. Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options	Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Joël Pétillon		-		Néant		
Eric Garin				Néant		

2.4. Options de souscription ou d'achats d'actions levées au cours de l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Joël Pétillon		Néar	nt	
Eric Garin		Néai	nt	

2.5. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Joël Pétillon			Néant		
Eric Garin	Néant				

2.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	devenues disponibles arant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'acquisition		
Joël Pétillon		Ne	éant			
Eric Garin	Néant					



2.7. Historique des attributions de souscription et d'achats d'actions

Date d'assemblée	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	Néant	

2.8. Information sur le contrat de travail, régime de retraite supplémentaire et indemnités susceptibles d'être octroyés au président du directoire

Dirigeants mandataires sociaux		rat de vail	Régime de supplém		Indemnité susceptibles d raison de la d fonct	d'être dues à cessation de	Indemnité une claus concur	se de non
	Oui	Non	Oui	Non	Oui ¹	Non	Oui	Non
Joël Pétillon Président du directoire		X		X	X			X
Thierry Rousseau Membre du directoire		X		X		X		X

3. JETONS DE PRESENCE

Le groupe a versé des jetons de présence pour un montant total de 24 000 €, répartis entre les membres du conseil de surveillance en fonction de leur assiduité au conseil au cours de l'exercice écoulé. La répartition nominative de ces jetons de présence est la suivante :

Membres du conseil de surveillance	Jetons versés en 2012/2013	Jetons versés en 2011/2012
Dominique Henneresse	$6\ 400$	8 000
Nadine Veldung	$4\ 800$	
Bernard Saltiel	$6\ 400$	8 000
Hubert Perrin	$6\ 400$	8 000
TOTAL	$24\ 000$	24 000

¹ L 'indemnité de licenciement serait égale à deux années de salaire. Si ces dispositions contractuelles venaient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.



4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

A la connaissance du Groupe Kindy, aucun des mandataires sociaux (membres du directoire et du conseil de surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- ¬ été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

5. QUITUS POUR LA GESTION

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.



IV Les conséquences sociales de l'activité

PREAMBULE:

Les données extra-financières font partie intégrante du rapport de gestion, conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de Commerce relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale. Ces données détaillent les actions engagées en matière de sécurité et de santé, de gestion des ressources humaines, les relations développées avec les populations et les autorités locales ainsi que les efforts entrepris pour préserver l'environnement. Ces données ont fait l'objet d'un rapport de l'un des commissaires aux comptes, incluant une attestation de présence de toutes les informations prévues par l'article R.225-105-2 du code de commerce et un avis motivé sur la sincérité des informations. La présentation des actions et projets engageant la responsabilité sociale, environnementale et sociétale de Kindy est disponible sur le site internet www.kindy.com.

Les calculs et périmètres des données présentées ci-après sont précisés dans la note méthodologique de reporting

1. EMPLOI

	DONNEES ET COMMENTAIRES				
« — l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par sites ;	2011/2012	229	Pour l'effectif calculé en ET (équivalent temps plein), on peut note pour 2013 les observations suivantes 165 rattachés au pôle chaussette		
	2012/2013	210	55 rattachés au pôle chaussures ; la répartition par sexe en effectifs physiques est de 124 femmes et 95 hommes. Voir tableaux détails p. 49		
« — les embauches	2011/2012	44	voir note méthodologique		
" les emparenes	2012/2013	10			
u las liesusiaments :	2011/2012	6	21 départs concernent le site de		
« — les licenciements ;	2012/2013	21	Moliens et sont ventilés comme suit 13 licenciements, et 8 démissions.		
« — les rémunérations et leur évolution ;	2011/2012	7 202 K€	15 CDD et 204 CDI		
	2012/2013	6 883 K€	voir note méthodologique (périmètre)		

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

	DONNEES ET COMMENTAIRES			
« — l'organisation du temps de travail ;	2011/2012	228 temps plein	i a a de a della la la circa	
	2012/2013	201 temps plein	voir note méthodologique	
« — l'absentéisme ;	2011/2012	2,99%		
	2012/2013	2,87%	voir note méthodologique	



3. RELATIONS SOCIALES

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — l'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci;	Des réunions mensuelles sont tenues avec le CE. De plus, des réunions semestrielles ont également lieu avec les délégués du personnel (FO, CGT, CGC)
$ ext{``}- ext{le bilan des accords collectifs };$	Une réunion portant sur l'accord de négociation salariale est établie chaque début d'année civile

4. SANTE ET SECURITE

	DONNE	ES ET CO	OMMENTAIRES	
« — les conditions de santé et de sécurité au travail ;	Kindy prend en compte la santé de ses collaborateurs, notamment en recommandant le port de bouchons d'oreilles préconisé dans la zone des machines à tricoter; des mesures portent sur les balisages et les affichages renforcés; les espaces de travail en production ont été élargis. Différents contrôles réglementaires sont effectués notamment par l'Apave sur les matériels électriques 1fois/an; contrôle des chariots élévateurs et contrôle du compacteur 2fois/an; contrôle de la chaudière centrale 2 fois/an.			
« — le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;	TIDE relinione L'HSUT cont organicose chaquia trimactra			
« — les accidents du travail avec arrêt, notamment	2011/2012	7	De réels efforts sont portés sur les équipements et les gestes de sécurité. Kindy a renforcé ses équipements mécanisés pour limiter les opérations	
leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles;	2012/2013	3	fatigantes ou à risques en terme de manutention. L'activité des sites est peu accidentogène et les accidents restent faibles et sans gravité.	

5. FORMATION

	DONNEES ET COMMENTAIRES			
\sim les politiques mises en œuvre en matière de formation;	La politique en matière de formation est de répondre aux réglementations et aux profils de postes.			
la manulum tatal dibanna da fannation :	2011/2012	1 047	Les heures de formation sont en lier	
« — le nombre total d'heures de formation ;	2012/2013	283	avec les embauches et l'évolution des profils de postes.	



6. EGALITE DE TRAITEMENT

	DONNE	ES ET CO	OMMENTAIRES
``-les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;			galité a été signé en 2008 ; t toujours en cours d'application
« — les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; « Effectif physique en situation de handicap »	2011/2012	8	L'entreprise est soucieuse des dispositions réglementaires en matière d'emploi de personnes physiques en situation d'handicap, et faisant l'objet d'une attestation de reconnaissance de handicap par le MDPH
	2012/2013	8	
« — la politique de lutte contre les discriminations ;	Un accord vigueur	"plan senior"	signé en novembre 2009 est toujours en

7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTAMLES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES :

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;	
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	En raison de son positionnement en France, les 2 sites exercent leurs activités en plein accord avec la réglementation française
« — à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;	en la matière.
« — à l'abolition effective du travail des enfants ;	



V Informations environnementales

1. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement;	Un manuel de management environnemental est en cours de rédaction, reprécisant la politique, les objectifs, les pratiques, et les indicateurs clés en matière de démarche environnementale pour les sites français.
« — les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement;	Le bon sens est un principe d'action; ainsi, des notes de service et des affichages rappellent et promeuvent les bonnes pratiques concernant notamment le tri sélectif des déchets, les économies d'énergies et de ressources, le respect de l'environnement.
« — les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ;	L'activité majoritairement administrative et logistique sur les 2 sites, génère peu de nuisances externes sonores et olfactives; il y a très peu de produits chimiques stockés sur site ; les risques environnementaux sont réputés minimes.
« — le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours ;	Pas de provisions nécessaires dans la mesure où il n'y a pas de préjudices à couvrir à ce jour

2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	les 2 sites de par leur activité n'ont pas de rejets affectant gravement l'environnement.
« — les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	117 tonnes de déchets carton et 73 tonnes de déchets banals. Pour le pôle chaussettes, un effort particulier est porté sur l'amoindrissement et la réutilisation des cartons, notamment des emballages secondaires et tertiaires; un effort est porté également sur la valorisation des déchets par un tri sélectif.
- la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Projet d'amoindrissement du fond sonore de 2 compresseurs par rapport à quelques riverains résidant à proximité.



3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

	DONNE	ES ET CO	OMMENTAIRES
« — la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	2011/2012	959 m3	Les 2 sites de par leurs technologies, infrastructures et activités, ne sont pas gourmands en eau. Pour le site de Moliens, il faut simplement noter une évolution de la
	2012/2013	1 035 m3	consommation tous les 3 ans due au renouvellement des eaux stockées dans une grande cuve souterraine pour alimenter des sprinklers en cas d'incendie.
« — la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	films plasticet la volumentuention	ques a perm umétrie de nner et développeme	es secondaires carton à des emballages his d'amoindrir le poids, l'encombrement es produits et cartons à stocker, à transporter (moins de m3) . ent des échanges numérisés qui évitent s flux papiers.
« — la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	2011/2012	5 157 MWh gaz et 882 MWh électricité	Compte tenu des rendements, pas de recours complémentaires à des énergies renouvelables; pour aller vers des économies sensibles, des mesures d'éco-efficacité sont prises notamment
	2012/2013	4 791 MWh gaz et 1 335 MWh électricité	pour délimiter en hiver les zones à chauffer et à ne pas chauffer ; il y a également un projet de récupération d'énergie des compresseurs pour climatiser des bureaux à proximité.
« — l'utilisation des sols ;	Pas de prélè	èvements ni	de rejets dans les sols

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

	DONNEES ET COMMENTAIRES		
$\operatorname{w}-\operatorname{les}$ rejets de gaz à effet de serre (GES)	non calculé en 2011/2012	68 763 tCO2	Cette donnée est calculée à compter de l'exercice 2012/2013. Voir note méthodologique pour les calculs découlant des recommandations de l'Ademe.
« — l'adaptation aux conséquences du changement climatique ;	notamment émissions n Eco2 ; - i installation développement	décidé: - cl non polluant nstallation climatique ent des éch	des conséquences climatiques et a noix d'une chaudière centrale au gaz à ses; - flotte automobile avec la norme de fenêtres translucides et nouvelle le pour la cellule informatique; anges numérisés moins consommateurs d'économies de chauffage.



5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

DONNEES ET COMMENTAIRES
L'entreprise veille à préserver et entretenir les jardins paysagers implantés sur ses 2 sites.



VI Informations sociétales en faveur du développement durable

6. IMPACT TERRITORIAL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — en matière d'emploi et de développement régional	Kindy a recours chaque fois que possible à des prestataires locaux et régionaux.
« — sur les populations riveraines ou locales ;	Une grande partie des personnels opérationnels réside à proximité des deux sites; néanmoins, un projet d'encouragement au co-voiturage est en cours, notamment pour les allers retours domicile à la pause déjeuner.

7. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :

	DONNEES ET COMMENTAIRES
« — les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ;	Kindy organise sur le site de Moliens des journées portes ouvertes "Printemps de l'Industrie"; Kindy a noué des contrats durables avec deux CAT locaux; Kindy entretient un partenariat pour des stages avec l'école des Jacobins de Beauvais.
«— les actions de partenariat ou de mécénat ;	Par solidarité, Kindy, offre ponctuellement des dotations de chaussettes à des organismes caritatifs et des associations locales ; Kindy soutient l'entretien des sentiers de Grande Randonnée (GR) sous forme de contribution contractuelle à la Fédération Française de Randonnée.



8. SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS

DONNEES ET COMMENTAIRES				
« — la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	Une charte d'achats éco-responsable doit être rédigée. Kindy encourage chaque fois que possible les achats responsables.			
« — l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale;	Les contrats de sous traitance comportent déjà une clause sociétale qui sera actualisée et développée à l'avenir.			

9. LOYAUTE DES PRATIQUES

	DONNEES ET COMMENTAIRES
- les actions engagées pour prévenir la corruption ;	Kindy a le souci de partenariats loyaux et durables. Les fournisseurs sous-traitants, sont visités régulièrement par des délégués qualité ou responsables approvisionnement. Des audits sur place sont prévus.
« — les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	Kindy développe et commercialise des produits respectueux pour l'environnement et la santé et le fait savoir; certificat GOTS; label Oekotex; informations sur les packaging; mise à disposition d'un numéro vert; Kindy a développé des brevets lui permettant de présenter en terme de prévention une gamme santé bien être Kindy et Innov Activ plus axée para-médicale; par ailleurs le pôle chaussettes travaille en concertation avec la fédération de podologie et la fédération du diabète; enfin, Kindy a signé en juin 2013, un accord de partenariat commercial avec la société Sigvaris, très grand spécialiste en contention médicale et sportive. De son côté le pôle chaussures a signé la charte InnoShoe.

10. AUTRES ACTIONS ENGAGEES AU TITRE DU PRESENT ° EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

En accord avec les droits fondamentaux de la république, pas de mesures particulières pour les sites français.



11. DONNEES SOCIALES COMPLEMENTAIRES

(périmètre: Kindy Bloquert, Kindy SA, GBB, Apollo)

EFFECTIFS PAR POLE (ETP) au 30 juin 2013

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CH	AUSSURES	TOTAL	
	2012 2013		2012	2013	2012	2013
KINDY BLOQUERT	182	158			182	158
KINDY (Holding)	4	5			4	5
GBB			43	43	43	43
APOLLO				4		4
TOTAL	186	163	43	47	229	210

REPARTITION PAR CATEGORIE (ETP: équivalent temps plein)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Industriel	37	31	19	19	56	52
Logistique - informatique	34	29	3	3	37	34
Service client, internet et Administ. des Ventes	28	20	3	3	31	23
Services Financiers + RH	11	9	3	3	14	12
Force de Vente et magasins	33	33	8	12	41	45
Services Import	20	17		1	20	18
R&D et Marketing	18	19			18	15
Direction	5	5	1	1	6	6
Administratif			6	5	6	5
TOTAL	186	163	43	47	229	210

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE D'AGE (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHA	USSURES	TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
17 à 25 ans	18	8	1	1	19	9
25 à 30 ans	9	8	1	3	10	11
30 à 35 ans	18	13	4	5	22	18
35 à 40 ans	21	20	6	6	27	26
40 à 45 ans	24	22	8	9	32	31
45 à 50 ans	31	25	7	7	38	32
50 à 55 ans	43	42	11	12	54	54
55 à 60 ans	18	21	5	4	23	25
60 à 65 ans	4	4	0	0	4	4
TOTAUX	186	163	43	47	229	210

REPARTITION HOMMES/FEMMES (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHA	USSURES	TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Hommes Femmes		Femmes
CADRES	18	12	5	0	23	12
A. MAITRISE	5	6	3	2	8	8
TECHNICIENS	7	9	0	0	7	9
EMPLOYES	2	32	11	9	13	41
OUVRIERS	18	29	4	5	22	34
FORCE DE VENTE	16	9	8	0	24	9
TOTAUX	66	97	31	16	97	113



12. NOTE METHODOLOGIQUE DU REPORTING RSE

La démarche de reporting RSE du Groupe Kindy se base sur les articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105-2 du Code de commerce français.

1 Période de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} juillet de l'année N-1 au 30 juin de l'année N, sans distinction entre les différentes données. La remontée de ces données s'effectue à une fréquence annuelle.

2 Périmètre

Le périmètre de reporting RSE a pour objectif d'être représentatif des activités du Groupe. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting RSE.
- Les entités intégrées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 30 juin de l'année N-1 par la Direction du Groupe Kindy.

Le périmètre de reporting pour l'exercice comptable 2012/2013 est constitué de :

- Données sociales : Kindy Bloquert, Kindy S.A., G.B.B., Apollo.
- Données environnementales: site de Moliens (Kindy Bloquert + Kindy S.A.), site de Beaupréau (G.B.B.).

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Définitions des indicateurs et limites méthodologiques ».

3 Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs s'effectue au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du Groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

4 Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting RSE à partir des sources suivantes : extractions du système de gestion de la paie, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont, quant à elles, collectées de manière centralisée par la Direction du Groupe Kindy. Les données sont contrôlées et validées par la Direction du Groupe.

5 Contrôles externes

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 et son décret d'application du 24 avril 2012, le Groupe Kindy a demandé à partir de l'exercice 2012/2013 à l'un de ses Commissaires aux comptes un rapport comportant une attestation relative à l'établissement des informations devant figurer dans le rapport de gestion et un avis motivé sur la sincérité des données publiées.



13. DEFINITIONS DES INDICATEURS ET LIMITES METHODOLOGIQUES

Information	Description	Périmètre	
Indicateurs Sociaux	,		
Effectif physique fin de période	Nombre d'employés inscrits au registre de la paie au 30 juin de l'année N en contrats à durée indéterminée et à durée déterminée. Sont inclus les employés en congé parental, congé maternité ou congé pour longue maladie. Sont exclus les stagiaires, les alternants, les employés partis en pré-retraite et les employés en congé sabbatique.		
Effectif en équivalent temps plein	Nombre d'employés au sens de l'effectif fin de période auxquels est affecté un coefficient calculé sur la base du temps de travail (par exemple pour un employé présent au 30 juin de l'année N et travaillant à 80% l'équivalent temps plein est égal à 0,8).		
Effectif à temps partiel	Nombre d'employés dont la durée du temps de travail est inférieure à la durée légale		
Effectif des employés en situation de handicap	Nombre d'employés faisant l'objet d'une Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) et/ou disposant d'une attestation de reconnaissance du statut de travailleur handicapé.		
Embauches	Nombre d'employés recrutés en CDI entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.	G.B.B. + Kindy Bloquert + Apollo + Kindy S.A.	
Licenciements	Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise entre le 1er juillet N-1 et le 30 juin de l'année N à l'initiative de l'entreprise (raison économique, faute grave, autre)		
Démissions	Nombre d'employés en CDI ayant démissionné entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.		
	Le montant des rémunérations correspond à la masse salariale en comptes consolidés. Elle inclut les retraitements suivants :		
	• Ecart actuariel des Indemnités de Départ à la Retraite et du Droit Individuel à la Formation		
Rémunérations	 Reprise provision pour pension et médaille du travail Transferts de charges de personnel et avantage en nature Dotation aux provisions pour risques d'exploitation liées 		
	 Dotation aux provisions pour risques d'exploitation liées au personnel 		
Accidents du travail avec arrêt	Nombre d'accidents du travail reconnu comme tel par les autorités ayant entraîné un arrêt de travail entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.		
Taux d'absentéisme	(Nombre d'heures d'absence pour maladie et accidents du travail entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N) / (Nombre d'heures travaillées entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N)	Kindy Bloquert	
Heures de formation	Nombre d'heures de formation faisant l'objet d'une convention suivies par les employés (CDI et CDD) entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des conventions signées avec les prestataires en charge de la formation.	Kindy Bloquert + Kindy S.A.	



Information	Description	Périmètre
Indicateurs environ	nementaux	
Consommation d'eau	Consommation d'eau issue du réseau urbain entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'eau ou de relevés de compteur.	
Consommation d'électricité	Consommation d'électricité entre le 1er juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'électricité ou de relevés de compteur.	
Consommation de gaz naturel	Consommation de gaz naturel entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur de gaz naturel ou de relevés de compteur.	
Consommation de propane	Consommation de propane entre le 1 ^{er} juillet de l'année N·1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures de livraison du fournisseur de propane.	G.B.B. + Kindy Bloquert +
	Emissions de CO ₂ associées aux consommations de gaz naturel et de propane (scope 1) et d'électricité (scope 2). Les facteurs d'émissions utilisés sont les suivants:	Kindy S.A.
Emissions de CO ₂	• Facteur d'émission de CO2 de l'électricité en France: 79 gCO ₂ /kWh (source: CO ₂ emissions from fuel combustion, 2012 edition, IEA)	
	• Facteur d'émission de CO2 du Gaz Naturel 57 gCO2/GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1)	
	• Facteur d'émission de CO2 du Propane (assimilé au GPL) 57 gCO ₂ /GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1)	
Déchets	Quantités de déchets générées sur site et collectées par des prestataires externes entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des bons d'enlèvement des déchets et des bordereaux de suivi des déchets.	



VII Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne¹

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sa composition est la suivante:

- ¬ Dominique HENNERESSE Président
- ¬ Nadine VELDUNG Membre
- ¬ Bernard SALTIEL Membre
- ¬ Hubert PERRIN Membre

Un règlement intérieur définit les règles et les modalités de fonctionnement du conseil de surveillance et de ses comités en complément des dispositions de la loi et des statuts de la société.

La durée du mandat des Surveillants, nommés par l'Assemblée Générale est de 4 années. Chaque Surveillant doit être propriétaire d'au moins 1 action inscrite au nominatif.

Conformément aux statuts, le Conseil se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- analyser les tableaux de bord du Groupe et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- approuver les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi de documents (en général au moins une semaine à l'avance) correspondant aux points abordés.

2 comités permanents spécialisés sont créés au sein du conseil de surveillance:

- The Comité des Rémunérations comprenant le Président et un autre membre du Conseil, se réunit au moins une fois par an pour fixer la rémunération des membres du Directoire,
- Le comité d'audit comprenant le Président et un autre membre du Conseil indépendant et présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable.

La rémunération des membres du Directoire est composée :

- ¬ d'une partie fixe,
- d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

 $^{^1}$ Le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Kindy SA figure en page 95 du présent document



Le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

Le Conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF concernant notamment le cumul mandat social / contrat de travail. En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer partiellement² au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008.

Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 juin 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2013/2014, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.

Le conseil décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, le conseil de surveillance assure les fonctions du comité d'audit mentionné à l'article L.823.19 du Code de Commerce à savoir :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes,
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

1.2. Directoire

Il est composé de 2 à 5 membres.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance :

- Joël PETILLON Président
- Eric GARIN Membre jusqu'au 5 juin 2013
- Thierry ROUSSEAU Membre depuis le 5 juin 2013

Conformément aux statuts, le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son Président pour :

- ¬ faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels du Groupe et des filiales,
- ¬ prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du groupe et/ou de ses filiales.

Le Directoire se réunit également pour :

- ¬ arrêter les comptes semestriels et annuels,
- ¬ établir les rapports au Conseil,
- ¬ convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni huit fois en 2012/2013. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

 $^{^2}$ Les recommandations du 06 octobre 2008 ne sont appliquées que partiellement à savoir que les membres du conseil de surveillance ne sont pas renouvelés par « roulement »



1.3. Pouvoirs et responsabilités

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux du Groupe et de ses filiales sont définis par la loi, et éventuellement encadrés par les statuts des sociétés considérées.

1.4. Assemblée Générale

Les modalités liées à l'Assemblée Générale sont reprises par les articles 22 et 23 des statuts de KINDY SA.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

2.1. Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les Organes Sociaux et les valeurs, normes et règles internes du Groupe;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Organes Sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe;
- de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, sans pouvoir néanmoins constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Organisation fonctionnelle et organigrammes

L'organigramme fonctionnel du Groupe et les organigrammes juridiques du Groupe sont mis à jour à chaque clôture semestrielle par la Direction Financière.

2.3. Composition des Comités de Direction

Le Comité de Direction du Groupe est ainsi constitué :

- Président du Directoire (également Président des sociétés d'exploitation du Groupe)
- ¬ Directeur Général
- ¬ Directrice Marketing
- Directeur Financier et Ressources Humaines
- ¬ Directeur des Ventes
- Directeur Informatique et Logistique

2.4. Fonctionnement des Comités de Direction

Comité de Direction du Groupe

Le Comité de Direction se réunit régulièrement au siège pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- définir les actions permettant d'atteindre les objectifs budgétaires,
- contrôler l'évolution des performances économiques et prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- étudier toute mesure permettant d'améliorer l'efficacité globale.
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Le Comité de Direction du Groupe s'est réuni mensuellement en 2012/2013. Un ordre du jour établi pour chaque réunion et un compte rendu sont rédigés et diffusés aux participants.

> Comités de Direction des activités

Les Comités de Direction des activités font de même au niveau de chaque activité.



2.5. Etablissement des budgets et des plans

> Budgets

Les budgets sont établis selon la procédure actualisée par la Direction Financière du Groupe et suivant un planning préétabli annuellement. Une fois validés, ces budgets fixent les objectifs à atteindre pour chaque responsable (des activités, départements ou services) et les moyens humains et financiers mis en œuvre pour y parvenir.

Le suivi des objectifs fait l'objet d'une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente. Des actions correctives sont décidées, le cas échéant, pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'environnement.

Un tableau de bord semestriel pour le Groupe, incluant les paramètres économiques et financiers essentiels pour chaque pôle ainsi que des commentaires, est diffusé aux membres du Conseil.

Des tableaux de bord mensuels plus détaillés sont disponibles dans chaque activité.

> Plans de développement

Le plan du Groupe est actualisé chaque année au deuxième trimestre par la Direction Financière du Groupe. Les objectifs définis dans les plans propres à chaque activité, tiennent compte des évolutions externes (conjoncture et concurrence) et internes (actions mises en œuvre) à moyen terme.

Chaque activité établit son propre plan avec un dossier complet d'analyses qualitatives et quantitatives. Après validation par le Directoire, le plan consolidé du groupe est présenté au Conseil de Surveillance pour approbation.

2.6. Information comptable, financière et de gestion – systèmes d'information 2.6.1.Direction financière du Groupe

Le Directeur Financier est rattaché au Président du Directoire à qui il rend compte, et membre du Comité de Direction du Groupe. A ce titre, il :

- ¬ supervise (hiérarchiquement ou fonctionnellement) au sein du Groupe les services financiers, comptables, consolidation, fiscalité, contrôle de gestion, audit interne et systèmes d'informations centraux;
- veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur, et propose toute amélioration souhaitable;
- ¬ fixe les calendriers des arrêtés des comptes mensuels, semestriels et annuels, et établit les tableaux de bord correspondants;
- approuve les projets de comptes semestriels et annuels, les règles et procédures du Groupe, les modes de gestion de la trésorerie et des risques de change, ainsi que la mise en place de tous financements, emprunts, lignes de crédit, garanties ou cautions;
- assure la liaison avec les Commissaires aux Comptes du Groupe et des principales filiales, et avec les autres experts indépendants ;
- ¬ participe aux études concernant l'évolution du périmètre juridique du Groupe, et son organisation.

2.6.2. Rédaction des directives et des procédures

Les principales règles et procédures ont été élaborées par la Direction Financière du Groupe et/ou par celles des activités à l'intention des principaux responsables.

Les habilitations bancaires sont systématiquement mises à jour en cas de changement des fonctions et/ou des responsables concernés.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS.

2.6.3. Contrôle de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par un personnel qualifié tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celle-ci.

Contrôle des états financiers: les liasses de consolidation périodiques, incluant le bilan, le compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux et les éléments annexes sont établis selon un planning préétabli. La Direction Financière contrôle l'exhaustivité des informations financières, la bonne application des procédures de clôture et de retraitements, la réconciliation des comptes intra-groupe.



- Contrôle des informations contenues dans le tableau de bord : la bonne application du plan comptable et des procédures est vérifiée lors de l'établissement du reporting semestriel.
- Contrôles opérationnels: des contrôles formels ont été mis en place pour les process à caractère récurrent. Il s'agit de contrôles humains et/ou informatisés (avec des accès informatiques restreints à certaines fonctions et des mots de passe).

2.6.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des activités participe activement à l'établissement des budgets et des plans, analyse et contrôle les engagements, met en évidence les risques, anomalies et écarts, propose des actions correctives. Il a aussi pour mission d'apporter aide et conseils à chaque entité opérationnelle, de s'assurer de la fiabilité des informations diffusées ainsi que du suivi des plans d'actions et de l'application des procédures de gestion.

Des contrôles spécifiques sont effectués par les activités à intervalles réguliers, notamment la réalisation d'inventaires physiques des stocks et des immobilisations.

2.6.5. Systèmes d'information

Un logiciel intégré, GENERIX est déployé dans les entités de chaque activité.

L'utilisation de ce logiciel permet de limiter les erreurs manuelles de ressaisie d'informations grâce aux interfaces existants entre les différents modules.

Des logiciels spécialisés existent au niveau du Groupe pour assurer des fonctions spécifiques (consolidation, reporting, immobilisations, trésorerie, paie, ...)

2.6.6. Information sur les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

Les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière sont les suivants:

- ¬ le processus d'élaboration du plan comptable
- ¬ les processus de production des comportant :
 - ¬ la comptabilisation des opérations
 - ¬ la constitution des provisions et charges à payer
 - la constitution des comptes de régularisation et d'attente
 - les réalisations des arrêtés semestriels et annuels.
- les processus d'élaboration de l'information sur la situation financière (bilan, compte d'exploitation, annexe, rapport de gestion) comportant:
 - . la production de ces informations
 - . l'explication des comptes
- . la constitution et le suivi des engagements hors bilan.
- ¬ les processus de contrôle des comptes et de la situation financière comportant:
 - . les réconciliations
 - ¬ . les contrôles
 - les circularisations avec les tiers.

2.7. Relations avec les Commissaires aux Comptes

La nomination des Commissaires aux Comptes pour une durée de 6 exercices a pris effet lors de l'exercice 2008/2009 pour le Groupe et pour ses principales sociétés.

Ils ont libre accès aux documents et employés du Groupe pour réaliser leur mission conformément à la loi.

Une fois par an en juin, avant la fin de l'exercice, une réunion sur les options d'arrêté des comptes a lieu au siège du Groupe, réunissant le Président du Directoire, le Directeur Financier et les Commissaires aux Comptes, signataires des rapports semestriels et annuels. La Direction du Groupe présente les options qui ont été retenues pour la clôture annuelle (en tenant compte des recommandations antérieures des Commissaires aux Comptes le cas échéant). Cette réunion est planifiée environ un mois avant



l'intervention des Commissaires aux Comptes pour leur permettre de mieux préparer leurs travaux et cibler leurs investigations.

Les Commissaires aux Comptes sont régulièrement invités et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance examinant les comptes semestriels et annuels.

2.8. Conclusion: objectif à court et moyen terme

Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne en adéquation avec l'évolution des risques auxquels il peut être confronté.



VIII Comptes consolidés au 30 juin 20131

A- ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2013

ACTIF	Note	30/06/2013	30/06/2012
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	6.1	868	775
Autres immos incorporelles	6.2	4750	$4\ 538$
Immobilisations corporelles	6.3	$2\ 295$	$2\ 503$
Titres mis en équivalence	6.4		38
Autres actifs non courants	6.5	242	258
Actifs d'impôts non courants	6.7	$2\ 079$	$2\ 346$
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		10 234	10 458
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	6.8	9661	10 304
Créances clients	6.9	8 186	7.748
Autres actifs courants	6.10	1 308	$1\ 051$
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.11	1 194	741
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18		115
TOTAL ACTIFS COURANTS		20 349	19 959
TOTAL ACTIF		30 583	30 417
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	30/06/2013	30/06/2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	6.12	$5\ 212$	$5\ 212$
Autres réserves		3 449	$3\ 020$
Résultat de l'exercice		-1 684	181
Participations ne conférant pas le contrôle		244	256
TOTAL CAPITAUX PROPRES		7 221	8 669
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	6.14	784	$1\ 127$
Passifs d'impôt non courant	6.7	1 708	1 803
Provisions	6.13	718	810
Autres passifs non courants	6.15	1 232	3
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		4 442	3 743
PASSIFS COURANTS			
Dettes fournisseurs	6.16	8502	8 871
Emprunts et dettes financières	6.17	4994	3643
Provisions	6.13	92	142
Autres passifs courants	6.18	5 332	5 349
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	6.19		
TOTAL PASSIFS COURANTS		18 920	18 005
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		$30\ 583$	30 417

-

 $^{^{1}}$ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figure en page $\,$ 83 du présent document



B - ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013

			30/06/2013			30/06/2012	
Rubriques	NOTES	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Chiffre d'affaires	7.1	42 979		42 979	45 187		45 187
Autres produits de l'activité		5		5	18		18
Achats consommés		-19 547	-1	-19 548	-19 003		-19 003
Charges de personnel	7.2	-19 347	-1	-19 348	-10 345		-19 005
Charges are personnel Charges externes	1.4	-9 616	3	-10 515 -9 613	-9 271	-5	-10 345 -9 276
Impôts et taxes		-687	5	-687	-860	3	-860
Dotation aux amortissements		-282		-282	-421		-421
Variation des stocks de produits en cours et de produit	a finia	-319		-319	-2 248		-2 248
Autres charges	7.3.1	-1 929		-1 929	-1 602		-1 602
8	7.3.1				27		
Autres produits	1.3.1	46		46	21		27
Résultat opérationnel courant		337	2	339	1 482	-5	1 477
Autres produits opérationnels	7.3.2	36		36	308		308
Autres charges opérationnelles	7.3.2	-1 435	-43	-1 478	-508	-375	-883
Résultat opérationnel		-1 062	-41	-1 103	1 282	-380	902
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.4						
Coût de l'endettement financier brut	7.4	-537	-2	-539	-576		-576
Coût de l'endettement financier net		-537	-2	-539	-576	0	-576
Autres produits financiers		123		123	88		88
Autres charges financières	7.5	-22		-22	-45		-45
Charge d'impôt	7.7	-158		-158	-138		-138
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.7	0		0	-2		-2
Résultat de cession des activités abandonnées	•••	· ·		Ü	_		-
Résultat net		-1 656	-43	-1 699	609	-380	229
Part du groupe		-1 641	-43	-1 684	560	-379	181
Participations ne conférant pas le contrôle		-14	-1	-15	49	-1	48
Résultat net de base par action	7.8	-1,26 €	-0,03 €	-1,29 €	0,43 €	-0,29 €	0,14 €
Résultat net dilué par action	7.8	-1,28 €	-0,03 €	-1,32 €	0,44 €	-0,30 €	0,14 €



${f C}$ - Etat des autres elements du resultat global au 30 juin 2013

	30/06/2013	30/06/2012
Eléments devant être recyclés en compte de résultat	17	198
Ecarts de conversion	(28)	62
Ajustement de valeur des instruments de couverture	45	136
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		
Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat	(78)	(42)
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		_
Ecarts actuariels	(78)	(42)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
Résultat de la période	(1 699)	229
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	(1 760)	385
Dont:		
• Part revenant aux actionnaires de la société	(1 739)	306
• Part revenant aux intérêts minoritaires	(21)	79



D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013

	Attribuab	les aux porte	urs de capitau	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	ciété mère	- Participations	Total des
		Autres	Ecart de	Résultats non	Total part	ne conférant	capitaux
	Capital	réserves	conversion	distribués	Groupe	pas le contrôle	propres
Solde au 30/06/2011	5 212	98-	-37	3 233	8 322	177	8 499
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2012							1
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			31		31	31	62
Pertes actuarielles		-42			-42		-42
Gain sur couverture de flux de trésorerie		136			136		136
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	94	31	0	125	31	156
Résultat de la période				181	181	48	229
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	94	31	181	306	62	385
Affectation du résultat		3 041		-3 041	0		0
Titres d'autocontrôle		-23			-23		-23
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre					0		0
Dividendes versés				-192	-192		-192
Solde au 30/06/2012	5 212	3 026	9-	181	8 413	256	8 669
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2012							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-12		-12	-16	-28
Pertes actuarielles		79			79		79
Gain sur couverture de flux de trésorerie		-65			-65		-65
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	14	-12	0	21	-16	-14
Résultat de la période				-1 684	-1 684	-15	-1 699
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	14	-12	-1 684	-1 682	-31	-1 713
Affectation du résultat		181		-181	0		0
Titres d'autocontrôle		-44			-44		-44
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre		290			290	23	313
Dividendes versés					0	-4	-4
Solde au 30/06/2013	5 212	3 467	-18	-1 684	6 977	244	7 221



$\hbox{\ensuremath{E}}$ - Tableau de f lux de tresorerie consolide au 30 juin 2013

	30/06/2013	30/06/2012
Résultat net d'ensemble	(1 699)	229
Dotations nettes aux amortissements et provisions	220	569
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		2
Plus et moins values de cession	422	(12)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	(1 057)	788
Coût de l'endettement financier net	538	576
Charge d'impôt	158	138
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	(361)	1 502
Impôts versés	14	21
Variation des stocks	643	1 370
Variation des clients et autres débiteurs	(588)	(1 231)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	933	(177)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	641	1 485
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(535)	(2 097)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	36	308
Cession d'immobilisations financières	52	31
Acquisitions d'immobilisations financières	(36)	
Acquisition actions propres	23	(24)
Subvention d'investissement reçues		
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite	0	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(460)	(1 782)
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées		
Dividendes versés par la société mère		(192)
Souscriptions d'emprunts	1 947	1 624
Intérêts financiers nets versés	(538)	(576)
Remboursements d'emprunts	(1 385)	(815)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	24	41
Incidence de la variation de taux de change	(28)	62
Variation de la trésorerie nette	177	(194)
Trésorerie à l'ouverture	525	1 732
Correction d'erreurs		(1 013)
Trésorerie à l'ouverture corrigée	525	719
Trésorerie à la clôture	702	525
Variation de trésorerie	177	(194)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 194	748
trésorerie passive	(492)	(223)



- Annexe au bilan et compte de resultat consolide au 30 juin 2013

1. INFORMATIONS GENERALES

Kindy SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2013 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

1.1. Faits majeurs de la période

La direction du groupe Kindy a procédé à la fermeture de la filiale « Kindy Espagne » qui servait de plate-forme commerciale sur la péninsule ibérique pour les activités « GBB » et « KINDY ». En conséquence, l'entité ne figure plus dans le périmètre de consolidation car elle a été liquidée sur l'exercice.

Par ailleurs, l'entité ECS France a été liquidée sur l'exercice.

Le groupe a engagé une démarche de réduction des coûts.

Au cours de l'exercice le groupe a obtenu un moratoire social et fiscal d'une durée de 27 mois.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

Néant

2. DECLARATION DE CONFORMITE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

2.1. Déclaration de conformité

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels sont conformes aux normes et interprétations IFRS de l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2013 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 9 Octobre 2013 et seront soumis pour approbation par la prochaine assemblée générale.

Normes et interprétations dont l'application obligatoire est intervenue au 1er janvier 2013

- Amendements à IAS 19 : Avantages du personnel notamment pour les régimes à prestations définies, amendement adopté par anticipation au 30 juin 2012.
- Amendements à IAS 1 : Présentation des états financiers Présentation des autres éléments du résultat global.

Normes et interprétations en vigueur pour l'exercice 2012/2013 et n'ayant pas eu d'incidence significative ni sur les méthodes de comptabilisation et d'évaluation ni sur les états financiers consolidés du groupe

- IFRS 13 Evaluation à la juste valeur
- Amendements à IFRS 7: Information à fournir sur les compensations des actifs et passifs financiers
- IAS 12 Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents



- Amendements à IFRS 1: Hyperinflation grave et suppression des dates d'application ferme pour les premiers adoptants & Première adoption des IFRS
- IFRIC 20 Frais de déblaiements engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert
- Améliorations des IFRS (2009-2011) (publié par l'IASB en mai 2012)
 - IAS 1 Présentation des états financiers
 - IAS 16 Immobilisations corporelles
 - o IAS 32 Instruments financiers: présentation
 - IAS 34 Information financière intermédiaire
 - IFRS 1 1ère application des normes IFRS
- Amendement à IFRS 1 : Prêts gouvernementaux

Ces nouvelles normes ne font pas l'objet de développements dans le cadre de l'information financière consolidée dans la mesure où les impacts ont été jugés non significatifs.

Normes et interprétations n'ayant pas été appliquées par anticipation et dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2013

- Amendements à IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers
- IFRS 10: Etats financiers consolidés
- IFRS 11: Partenariats
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 : Dispositions transitoires
- IAS 27R: Etats financiers individuels
- IAS 28R: Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises

L'étude de l'impact de ces normes sur la consolidation est en cours par la Société et ses dirigeants avec l'aide de la direction financière de la Société. Il est probable que l'application de ces nouvelles normes impacte faiblement les comptes consolidés du Groupe.

Autres normes et interprétations significatives, publiées par l'IASB, non encore approuvées par l'Union Européenne:

- IFRS 9: Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers) et amendements complémentaires
- IFRIC 21 : Taxes prélevées par une autorité publique
- Amendements à IAS 36 : Montant recouvrable, informations pour les actifs non financiers
- Amendements à IAS 39: Novation des instruments financiers dérivés et continuité de la comptabilité de couverture

2.2. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.



Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (note 3.7)
- Les dépréciations d'actifs (note 3.8)
- Les avantages au personnel (note 3.11)
- ¬ Les impôts différés (note 3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

2.3. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe définit un secteur opérationnel comme la composante de l'ensemble consolidé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de générer des produits et des charges
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le décideur opérationnel de l'entité pour décider de l'affectation des ressources à chaque secteur et évaluer les performances
- au sein de laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le groupe Kindy a identifié:

- le pôle Chaussettes
- le pôle Chaussures

En application des dispositions de la norme IFRS 8, les informations sectorielles sont communiquées dans le paragraphe 9.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes de consolidation

> Filiales

Les entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité.

> Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe ne détient pas de participations entrant dans cette catégorie.

> <u>Coentreprises</u>

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

> Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2. Monnaie étrangère

> Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.



Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

> Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants:

Tour	Au 30/0	06/2013	Au 30/06/2012	
Taux	Taux moyen T		Taux moyen	Taux clôture
Hong Kong Dollar (HKD)	0,0996	0,0985	0,1051	0,0977

3.3. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument de couverture des variations de flux de trésorerie pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

3.4. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous.

Evaluation lors des arrêtés

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Variation des justes valeurs en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs financiers disponible à la vente	Juste valeur	Variation des justes valeurs en autres éléments du résultat global

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.



3.6. Immobilisations incorporelles

> Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1er juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

> Marque

La marque concerne essentiellement Kindy Bloquert. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéterminée.

> Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne remplit pas les conditions d'activation des dépenses liées aux coûts de développement.

> Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Logiciels	5

3.7. Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).



> Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe dispose de trois contrats de location financement.

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Constructions	20
Agencements et aménagements des constructions	10
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10

3.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe.

3.9. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôt différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du groupe, les activités « Chaussettes » et « chaussures » représentent chacune une UGT. Le Pôle « Chaussettes » est composé des sociétés Kindy Bloquert, The Socks Legende, Business Sport Socks, The Socks Office et Euro China Socks. Le Pôle « Chaussures » est composé des



sociétés GBB, GBB Footwear et Apollo. Le goodwill, la marque et les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT Pôle Chaussettes.

3.10. Capital

Le capital social de la société Kindy S.A. (société mère) est constitué de 1 303 000 actions au prix nominal de 4 euros.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2013, le Groupe détenait 36 685 actions de la société directement et par l'intermédiaire du contrat de liquidité.

3.11. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement des litiges clients et sociaux : dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du groupe.

3.12. Avantages au personnel

> Avantages postérieurs à l'emploi :

L'obligation nette du groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

> Autres avantages à long terme:

L'obligation nette du groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

> Droit individuel à la formation (DIF):

Conformément aux règles des conventions collectives applicables, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

La charge relative au DIF a été évaluée compte tenu des hypothèses suivantes :



- Nombre d'heures de formation allouées par salarié et par exercice : 20 heures après un an d'ancienneté,
- Formation suivie en dehors du temps de travail (coût est égal à 50% du salaire net) à raison de 10 % et sur le temps de travail (coût égal au salaire brut majoré des charges) à raison de 90 %,
- ¬ Taux de déchéance des droits estimé à 85 %,
- Coûts associés directement à l'organisation des stages de formation : non pris en compte

Après taux de déchéance, le montant total des droits acquis, arrêtés au 30 juin 2013 pour l'ensemble des salariés concernés du Groupe s'élève à 68 K€.

3.13. Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur des options est évaluée selon le modèle trinomial à barrière

Au 30/06/2012, l'ensemble des options attribuées avait été exercé (soit 16 000 actions). Ainsi sur l'exercice 2012/2013, aucune option n'était en circulation.

3.14. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.15. Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

3.16. Produits et charges financiers

Les produits comprennent les intérêts sur placement, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du groupe.



Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) a été classée en charges opérationnelles.

3.18. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

3.19. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Sur l'exercice 2012/2013, les sociétés « ECS France » et « Kindy Bloquert SL » ont été liquidées.



4. GESTION DU RISQUE

Le Groupe peut être exposé à différents risques liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2013	Part du poste client au 30/06/2012
Grande et moyenne surfaces	46%	37%
Grands Magasins	3%	3%
Grandes surfaces spécialisées	7%	8%
Organismes publics	0%	2%
Détaillants	44%	50%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...)

4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,.....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La dette financière, dont les chiffres détaillés figurent au § 6.14 et § 6.16, s'élève à 5 778 K€ à la clôture de l'exercice contre 4 770 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 4 625 K€ au 30/06/2013 qui sont renouvelés annuellement et font l'objet de billets trimestriels.



4.3. Risque de marché Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable (voir 6.16).

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 46 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2013	30/06/2012
Placements monétaires court terme	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	-652	-744
Position nette	-652	-744

Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est l'US Dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2013 s'élève 1 384 K\$.



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Pays / N° Siren	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Kindy S.A.	France 379402191	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
Kindy Bloquert	France 525620159	Moliens (60)	99,70	99,70	IG
SCI Bloquert	France 431430875	Moliens (60)	100,00	99,97	IG
Mariner Italie	Italie 12722190159	Roma	100,00	99,97	IG
BSS	France 432081867	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
GBB	France 489970269	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
GBB FOOTWEAR	Portugal	Guimaraes (Portugal)	100,00	100,00	IG
EURL APOLLO	France 533521480	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
The Socks Legende	France 509203063	Moliens	100,00	100,00	IG
Socks Office	France 479454902	Levallois (92)	100,00	100,00	IG
Euro China Socks	Chine		51,00	51,00	IG

IG= intégration ligne à ligne

Les entités Euro China Stocks France et Kindy Bloquert SL (Espagne) ont été liquidées durant l'exercice. La société tête de groupe Kindy S.A. a pris le contrôle à 100% de la société TSO.

6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

6.1. Goodwill

	1	Amortissements et	
	Valeurs brutes	dépréciations	Valeurs nettes
30/06/2011	3 091	$2\ 252$	839
Acquisitions		64	64
Cessions			0
Variation de périmètre	- 121	- 121	0
30/06/2012	$2\ 970$	$2\ 195$	775
Acquisitions	95		95
Cessions			0
Actifs abandonnés	- 2		- 2
30/06/2013	3 063	$2\ 195$	868

La valeur nette du goodwill correspond à celle du fonds de commerce de Kindy Bloquert.



6.2. Autres immobilisations incorporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	Marques (1)	Logiciels	Fonds de commerce	Total
30/06/2011	4 428	1 252	0	5 680
Acquisitions	40	29		69
Cessions		0		0
30/06/2012	4 468	1 281	0	5 749
Acquisitions	12	222	100	334
Cessions		-13		-13
30/06/2013	4 480	1 490	100	6 070

 $^{^{(1)}}$ Détail des marques figurant au bilan : Kindy, Kundry, Stem et Achile acquise en avril 2012

Décomposition et variations des amortissements et dépréciations

	Marques	Logiciels	Total
30/06/2011	86	1 064	1 150
Dotations		64	64
Reprises			0
Actifs abandonnés			0
30/06/2012	86	1 128	1 214
Dotations		106	106
Reprises			0
Actifs abandonnés			0
30/06/2013	86	$1\ 234$	1 320

Les marques dépréciées sont Kundry et Stem (dépréciation à 100%).

6.3. Immobilisations corporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immob.	Total
30/06/2011	4 515	2 773	1 099	8 387
Acquisitions	178	1 372	470	2 020
Cessions		-296		-296
Reclassement		178	-178	0
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
30/06/2012	4 693	$4\ 027$	1 380	10 100
Acquisitions	20	134	0	154
Cessions	-54	-10	-119	-183
Reclassement				0
Effet variation de change			-2	-2
30/06/2013	4 659	4 151	$1\ 259$	10 069



Décomposition et variations des amortissements et dépréciations

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immobilisations corporelles	Total
30/06/2011	3 974	2554	715	7243
Dotations	186	111	63	360
Reprises				0
Actifs destinés à être cédés				0
Effet variation de change			5	5
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
30/06/2012	4 160	2665	772	7597
Dotations	96	145	83	324
Reprises	-100	-4	-42	-146
Effet variation de change			-2	-2
30/06/2013	4 156	2 806	811	7 773

6.4. Titres mis en équivalence

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2013	Valeurs Nettes 30/06/2012
Titres Socks Office	0		0	38
TOTAL	0	0	0	38

La société The Socks Office est intégrée globalement sur l'exercice.

6.5. Autres actifs non courants

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2013	Valeurs Nettes 30/06/2012
Autres immobilisations financières	242		242	258
TOTAL	242	0	242	258

6.6. Dépréciations d'actifs

Pour le calcul des dépréciations d'actifs corporels et incorporels, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 3 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme nul (comme l'exercice précédent). Des tests de sensibilité sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 1 point ont été effectués. Les résultats de ces tests sont synthétisés dans le tableau suivant :

> <u>UGT Pôle chaussettes</u>

Taux d'actualisation	8,00%	9,00%	10,00%	11,00%	12,00%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€ Taux de croissance infini =0	18 915	16 590	14 735	13 223	11 968
Valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT	8 177	8 177	8 177	8 177	8 177
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0



> <u>UGT Pôle chaussures</u>

Taux d'actualisation	8,00%	9,00%	10,00%	11,00%	12,00%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€ Taux de croissance infini =0	14 148	12 617	11 390	10 385	9 547
Valeur nette comptable des actifs					
rattachés à l'UGT	$4\ 009$	$4\ 009$	$4\ 009$	$4\ 009$	$4\ 009$
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0

6.7. Actifs d'impôt non courants

	30/06/2013	30/06/2012
Actifs d'impôt différés		
Reports de déficits fiscaux (1)	1 614	1 877
Congés payés	178	186
Autres avantages du personnel	230	258
Autres différences temporelles	57	25
TOTAL	$2\ 079$	2 346

 $^{^{(1)}}$ Les déficits du Groupe sont activés à due concurrence des bénéfices taxables des 3 exercices de visibilité du business plan. La reprise d'impôt différé activé au titre de l'exercice s'élève à 263 K€. Le solde d'impôt différé actif non activé sur les déficits s'élève à 1 654 K€ au 30 juin 2013.

6.8. Stocks

Décomposition

Stocks au 30/06/2013	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	3 222	-80	3 142
Produits intermédiaires et finis	$6\ 552$	-33	6 519
Total	9 774	-113	9 661

Stocks au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	3 630	-65	3 565
Produits intermédiaires et finis	6 788	-49	6 739
Total	10 418	-114	10 304

6.9. Créances clients et autres débiteurs

Créances au 30/06/2013	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés	8 406	-219	8 187
Total	8 406	-219	8 187

Créances au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés	8 090	-249	7 841
Reclassement actifs abandonnés	-93		-93
Total	7 997	-249	7 748



6.10. Autres actifs courants

	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs Nettes 30/06/2013	Valeurs Nettes 30/06/2012
Créances sociales	41		41	43
Créances fiscales à court terme	523		523	216
Créances sur cessions d'immobilisations	36		36	2
Acomptes sur commandes en cours	21		21	63
Débiteurs divers	74		74	51
Charges constatées d'avance	613		613	691
Reclassement actifs abandonnés	0		0	-15
TOTAL	1 308	0	1 308	1 051

6.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2013	30/06/2012
Instrument dérivé		6
Caisse et comptes courants bancaires	1 194	742
Reclassement actifs abandonnés		-7
Trésorerie et équivalent trésorerie	1 194	741

6.12. Capitaux propres

Le capital social est composé d'actions intégralement libérées d'une valeur nominale de 4 euros.

Nombre de titres à l'ouverture	1 303 000
Augmentation de capital	
Diminution de capital	-
Nombre de titres à la clôture	1 303 000

Actions propres:

	Actions déter	Actions détenues en direct		a contrat de liquidité
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	22 607	43	5 470
Achats d'actions			145	30 955
Ventes d'actions.			- 124	-22 347
Actifs financiers à la valeur comptable	200	22 607	66	14 078

Au 30 juin 2013, les actions détenues par la société Kindy S.A. en autocontrôle, en direct et par l'intermédiaire du contrat de liquidité, représentaient 2,82 % du capital.



6.13. Provisions à court terme et long terme

	30/06/2012	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2013
Litiges	142	20	-70		92
Provisions pour charges	0				0
Autres risques	0	0			0
Total provisions court terme	142	20	-70	0	92
Engagement de retraite	707	23	-107		623
Médaille du travail	37		-8		29
Droit individuel formation	66				66
Total provisions long terme	810	23	-115	0	718
Total provisions	952	43	-185	0	810

	30/06/2011	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2012
Litiges	170	156	-184		142
Provisions pour charges	0				0
Autres risques	0				0
Total provisions court terme	170	156	-184	0	142
Engagements de retraite	596	111			707
Médailles du travail	37	1	-1		37
Droits individuels formation	65	2	-1		66
Total provisions long terme	698	114	-2	0	810
Total provisions	868	270	-186	0	952

Engagements de retraite

	30/06/2013	30/06/2012
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	707	595
Coût des services rendus dans l'exercice	44	50
Coût financier de l'exercice	27	29
Prestations réglées au cours de l'exercice	-16	-10
Pertes (gains) actuarielles	-78	43
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	623	707
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	3,29%	3,88%
Taux d'augmentation future des salaires	0,91%	3,01%
Turnover	3,41%	4,88%

Une variation du taux d'actualisation de moins 0,50% aurait entrainé un impact négatif sur les capitaux propres de -21 K€. Quant à une variation positive de 0,50% du taux d'actualisation, elle aurait entraîné un impact positif sur les capitaux propres de 21 K€.

6.14. Passifs financiers non courants

	30/06/2013	30/06/2012
Dettes financières - location financement	360	522
Dettes financieres diverses	424	605
Total	784	1 127

Parmi les dettes financières en location-financement, ont été souscrits 3 contrats de crédit-bail en 2011 et 2012 dans le cadre de la ré industrialisation du site de Moliens pour un montant total de 825 K \in .



Echéancier (au 30 juin 2013)

	de 1 an à 5 ans		Τ	'otal
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières en location-financement	360		360	
Dettes financières diverses	424		424	
Total	784	0	784	0

6.15. Autres passifs non courants

	30/06/2013	30/06/2012
Divers	3	3
Moratoire social et fiscal	1 229	
Total	1 232	3

6.16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Dettes	30/06/2013	30/06/2012
Fournisseurs et comptes rattachés	8 502	8 871

6.17. Passifs financiers courants

Dettes	30/06/2013	30/06/2012
Billets de trésorerie et crédit campagne	4 133	3 090
Découverts bancaires	492	223
Instrument dérivé	58	0
Part à moins d'un an emprunts à long terme	145	149
Dettes financières - location financement	166	181
Total	4 994	3 643

6.18. Autres passifs courants

Dettes	30/06/2013	30/06/2012
Dettes sociales	2 341	2 231
Dettes fiscales	$1\;442$	1 309
Dettes diverses	$1\ 549$	1 809
Total	$5\ 332$	5 349

Parmi les dettes diverses figure le montant des créances affacturées (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) soit $548 \text{ K} \in \text{au } 30/06/2013$. Il s'élevait à $622 \text{ K} \in \text{al } \text{l'ouverture de l'exercice}$.



6.19. Activités abandonnées

Au 30 juin 2013, le groupe n'identifie pas d'activité abandonnée à l'exception des liquidations des entités ECS France et Kindy Bloquert SL (Espagne).

6.20. Corrections d'erreurs

Aucune correction d'erreur n'a été constatée par le groupe sur l'exercice clos au 30 juin 2013.



7. NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

7.1. Chiffre d'affaires

7.1.1.Par marque

		30/06/2013			30/06/2012	
Marques	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Kindy	$22\ 154$		$22\ 154$	$24\ 523$		$24\ 523$
GBB	$11\ 958$		11958	11795		11 795
BSS	3 639		3639	2711		2711
ECS	675		675	1 093		1093
The Socks Legende	4553		$4\ 553$	5065	-	5 065
Total	$42\ 979$	-	$42\ 979$	$45\ 187$	-	$45\ 187$

7.1.2.Par secteur géographique

	30/06/2013		30/06/2012		
Secteur géographique	Activites Activites	mom 4 I	Activites	Activites	mom 4 i
	poursuivies abandonnées	TOTAL _]	poursuivies	abandonnées	TOTAL
France	38 996	$38\ 996$	$41\ 077$		$41\ 077$
France Export	38 996 3 983	38 996 3 983	$\begin{array}{c} 41\ 077 \\ 4\ 110 \end{array}$		$\begin{array}{c} 41\ 077 \\ 4\ 110 \end{array}$

7.2. Charges de personnel

	30/06/2013			3006/2012			
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	
Salaires et traitements	-7 641	0	-7 641	-7 444		-7 444	
Charges sociales	-3 022	0	-3 022	-2 901		-2 901	
Provision retraite & médaille	7	0	7	-68		-68	
Droit individuel formation	2	0	2	-1		-1	
Participation et interessement	0	0	0	-25		-25	
Transfert de charges	341	0	341	94		94	
Total	-10 313	0	-10 313	-10 345	0	-10 345	



7.3. Autres produits et charges opérationnels

7.3.1. Courants

	30/06/2013	30/06/2012
Redevances de licences	-1735	-1474
Autres produits de gestion	46	27
Autres charges de gestion	-194	-128
Total	-1 883	-1 575

Les autres charges et produits de gestion courante sont essentiellement composés de dotations et reprises pour dépréciation de compte clients.

7.3.2. Non courants

	30/06/2013			30/06/2012			
	Activités	Activités	mom A t	Activités	Activités	MOMAT.	
	poursuivies	abandon.	TOTAL	poursuivies	abandon.	TOTAL	
Charges de restructuration	-1 382		-1 382	-211	-311	-522	
Dépréciation exceptionnelle			0		-64	-64	
Valeur comptable des éléments	-53	-43	-96	-297	0	-297	
d'actifs cédés		40	90	291	U	291	
Cessions d'actifs	36		36	308	0	308	
Total	-1 399	-43	-1 442	-200	-375	-575	

Les charges de restructurations sont composées principalement de charges de personnel et des charges afférentes à la déconsolidation d'actifs.

7.4. Coût de l'endettement financier net

	30/06/2013	30/06/2012
Intérêts et produits assimilés	0	0
Total	0	0
	30/06/2013	30/06/2012
Intérêts & charges assimilés	-539	-576
Total	-539	-576
Coût financier net	-539	-576

7.5. Autres produits et charges financiers

Autres charges financières

	30/06/2013	30/06/2012	
Différences négatives de change	-22	-45	
Total	-22	-45	

Autres produits financiers

	30/06/2013	30/06/2012
Différences positives de change	45	76
Reprise prov risques financiers	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	78	12
Total	123	88



7.6. Frais de recherche et développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charges. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.

	30/06/2013	30/06/2012
Echantillons	75	97
Frais de stylistes	270	269
Autres frais de personnel	46	48
Total	391	414

7.7. Charges d'impôt

Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés Kindy S.A., Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende SAS et GBB S.A.S.

	30/06/2013	30/06/2012
Impôt exigible	14	21
Impôt différé	-172	-159
Total	-158	-138

Voir note 6.7 au sujet de la-réactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33%.



	30/06/2013	30/06/2012
Résultat net consolidé (part du groupe)	-1 684	181
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	158	138
Crédit d'impôts présenté en autres produuits	-85	
- Minoritaires	-15	48
Résultat consolidé avant impôt	-1 626	367
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	33,33%	33,33%
Charge fiscale théorique	-542	122
Ecart de taux sociétés étrangères	1	-26
Eléments imposés au taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	783	154
Pertes fiscales antérieurs désactivées		
Utilisation de déficits reportables antérieurs non activés	-2	-2
Différences permanentes	49	26
Activation de déficits antérieurs		-115
Impacts des retraitements sans impôt différé	-145	
Redressements fiscaux	0	
Régularisations d'impôts différés sur exercices antérieurs		
Imposition forfaitaire		
Effet des variations de périmètre	14	
Réduction d'impôt / crédits d'impôts		-21
Charge fiscale avant crédit d'impôt	158	138
Taux effectif d'impôt	-9,69%	37,69%

7.8. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net —part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres. Le groupe ne détient d'instruments dilutifs ni au 30/06/2013, ni au 30/06/2012.

	30/06/2013			30/06/2012		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Résultat net - part du Groupe	-1 641	-43	-1 684	560	-379	181
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278
Résultat net par action	-1,28 €	-0,03 €	-1,32 €	0,44 €	-0,30 €	0,14 €

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Engagements hors bilan

> Engagements reçus:

Néant

> Engagements donnés:



	30/06/2013	30/06/2012
Dettes garanties par des sûretés réelles	-	-
Lettre de blocage compte courant		225
Caution personnelle et solidaire (1)	$3\ 265$	$3\ 025$
Caution personnelle simple (1)	-	10
Caution personne morale	1 300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy (2)	$1\ 275$	1 650

⁽¹⁾ Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende, Apollo et G.B.B

8.2. Effectifs du Groupe

	30/06/2013	30/06/2012
Ouvriers	59	70
Employés et agents de maîtrise	116	124
Cadres	35	35
Total	210	229

L'effectif équivalent temps plein, qui correspond aux salariés inscrits, est de 210 au 30/06/2013 (229 au 30/06/2012).

8.3. Transactions avec les parties liées

> Opérations avec les principaux dirigeants et parties liées

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du directoire, au nombre de 2, et les membres du conseil de surveillance, au nombre de 4.

¬ Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Notes	30/06/2013	30/06/2012
Compte de résultat			
Avantages à court terme	(1)	359	474
Avantages à long terme	(2)		
Avantages postérieurs à l'emploi	(3)		
Jetons de présence		24	22
Cotisations aux régimes sociaux	(4)	148	181
Total comptabilisé en charges		531	677

En milliers d'euros	Notes	30/06/2013	30/06/2012
Bilan			
Cotisations aux régimes sociaux		40	49
Total figurant au bilan		40	49

⁽¹⁾ Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.

⁽²⁾ Le nantissement de la marque Kindy n'est plus actif depuis le mois de juillet 2013

⁽²⁾ Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.

⁽³⁾ Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.



(4) Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble des cotisations sociales patronales acquittés au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du groupe.

> Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- ¬ Contrat de licences
- ¬ Management fees
- Location de locaux
- ¬ Comptes courants



8.4. Honoraires versés aux commissaires aux comptes

	2012/2013			2011/2012				
	KPMG S	S.A.	Opus	3.14	KPMG S.A.		Opus 3	.14
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	127	100%	20	100%	112	88%	21	105%
Dont Kindy SA (holding)	21		20		27		20	
Dont filiales intégrées globalement	106				85			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	127	100%	20	100%	112	100%	21	100%

9. INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Compte de résultat par secteurs opérationnels au 30 Juin 2013 (en K€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Inter-pôle	30/06/2013
Chiffre d'affaires	11 958	$31\ 454$	(434)	$42\ 978$
Résultat opérationnel courant	(59)	399		340
Résultat opérationnel	(148)	(955)		(1 103)
Résultat net consolidé	(389)	(1 310)		(1 699)
Résultat net part du groupe	(389)	(1 294)		(1 683)
Résultat net hors groupe		(15)		(15)

Bilan par secteurs opérationnels au 30 juin 2013 (en K€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Inter-pôle	Total
Actifs non courants	603	11 731	(2 100)	10 234
Actifs courants	8 816	14 306	(2773)	$20\ 349$
Total actif	9 419	$26\ 037$	(4 873)	30 583
Capitaux propres	940	8 381	(2 100)	7 221
Passifs non courants	$2\ 866$	$3\ 024$	(2677)	$3\ 213$
Passifs courants	$5\ 612$	14 633	(96)	$20\ 149$
Total passif	9 418	$26\ 038$	(4 873)	30 583



Compte de résultat par secteurs opérationnels au 30 Juin 2012 (en K€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Inter-pôle	Total
Chiffre d'affaires	11 797	33 791	(400)	45 188
Résultat opérationnel courant	223	$1\ 254$		$1\ 477$
Résultat opérationnel	226	676		902
Résultat net consolidé	12	217		229
Résultat net part du groupe	12	168		180
Résultat net hors groupe		48		48

Bilan par secteurs opérationnels au 30 juin 2012 (en K€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Inter-pôle	Total
Actifs non courants	504	$12\ 054$	$(2\ 100)$	$10\ 458$
Actifs courants	8 518	$13\ 531$	$(2\ 088)$	19 961
Total actif	$9\ 022$	$25\ 585$	(4 188)	30 419
Capitaux propres	1 344	$9\ 424$	(2 100)	8 668
Passifs non courants	$2\ 201$	$3\ 569$	$(2\ 025)$	3745
Passifs courants	$5\ 477$	$12\ 592$	(63)	18 006
Total passif	$9\ 022$	$25\ 585$	(4 188)	30 419



IX Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 3.8 aux états financiers « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.6 aux états financiers donne une information appropriée.
- La société a procédé à l'activation d'une partie de ses déficits fiscaux reportables en avant selon les modalités décrites dans les notes 3.16 et 6.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités d'activation d'une partie de l'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux reportables compte tenu des hypothèses de bénéfices futurs attendus et nous nous sommes assurés que la dite note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe donnée dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 6 novembre 2013 Bois-Guillaume, le 6 novembre 2013

KPMG Audit Opus 3.14 Audit & Conseil Département de KPMG S.A.

•

Simon Lubais Alexis Levasseur Associé Associé



X Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

•

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie

• Nature et objet:

Convention de trésorerie entre la société Kindy S.A. et les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S et GBB SAS.



• Modalités:

Les avances en compte courant au profit de votre société s'élèvent au 30 juin 2013 à:

- Kindy Bloquert S.A. €. 13 020 193
- The Socks Legende S.A.S €. 106 719
- BSS S.A.S. €. 226 786

L'avance en compte courant par votre société au 30 juin 2013 de la société GBB S.A.S. s'élève à \in 2 639 904.

La facturation des intérêts au taux EONIA, au profit de votre société s'élèvent au 30 juin 2013 à:

- €. 10 475 facturés par la société Kindy Bloquert S.A.
- €. 76 facturés par la société The Socks Legende S.A.S
- €. 359 facturés par la société BSS S.A.S ainsi

La facturation par votre société au 30 juin 2013 à d'un montant de €. 2 037 à la société GBB S.A.S.

Convention d'intégration fiscale

• Nature et objet:

Convention d'intégration fiscale avec les sociétés Kindy Bloquert S.A, BSS. S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

• Modalités:

La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

Convention de prestations de services

• Nature et objet:

Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., SCI Bloquert, BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

Modalités :

Les modalités et les montants facturés par Kindy S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci-après :

Sociétés facturées	Modalités de la convention	Produits comptabilisés en €
Kindy Bloquert S.A. / BSS S.A.S. / GBB S.A.S./ The Socks Legende SAS	Refacturation des frais de Kindy S.A. aux sociétés Kindy Bloquert S.A et BSS S.A.S , GBB S.A.S et The Socks Legende SAS selon la clé de répartition suivante : 1 50 % proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors groupe respectif 1 50 % proportionnellement à leur effectif total respectif	(Kindy Bloquert
SCI Bloquert	Forfait	1 526



Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon

• Nature et objet:

Avenant au contrat de travail, en qualité de Directeur Général, de Monsieur Joël Petillon. Ce contrat de travail reste suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Joël Pétillon.

Modalités :

Le conseil de surveillance a décidé le 4 novembre 2008 le maintien du contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon dont les effets restent suspendus pendant la durée de son mandat social. Ce contrat de travail prévoit, en particulier, le versement d'une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Cette indemnité de départ serait due à Monsieur Joël Pétillon en cas de rupture de son contrat de travail quelle qu'en soit la cause. Pour l'exercice 2013/2014, en cas de départ de Monsieur Joël Pétillon, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que dans l'hypothèse où le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe atteindra l'équilibre. Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du comité des rémunérations.

Hérouville-Saint-Clair et Bois Guillaume, le 6 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Opus 3.14 Audit & Conseil

Département de KPMG S.A.

Simon LUBAIS

Alexis LEVASSEUR



XI Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Kindy S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.



Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 6 novembre 2013 Bois-Guillaume, le 6 novembre 2013

KPMG Audit Opus 3.14 Audit & Conseil

Département de KPMG S.A.

Simon Lubais Alexis Levasseur

Associé Associé



XII Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour réaliser cette opération.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 5.212.000 euros à 3.257.500 euros.

Hérouville-Saint-Clair et Bois Guillaume, le 6 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Opus 3.14 Audit & Conseil

Département de KPMG S.A.

Simon LUBAIS Alexis LEVASSEUR



XIII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012¹

A- BILAN ACTIF

-1-		BILAN	AC	TIF		2050
Désignation : KINDY SA Adresse : 37 Rue des Bonnetiers N°SIRET : 37940219100033	602	20 MOLIENS			Durée N : Durée N-1 :	12 12
Rubriques		Montant brut		Amort. Prov.	30/06/2013	30/06/2012
Capital souscrit non appelé I	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			SHILLS	PROPERTY OF STREET, AND ADDRESS OF STREET, STR		
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		∞			
Concessions, brevets, droits similaires	AF	24 000	AG	24 000		
Fonds commercial (1)	AH		ΑI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Ш			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	71 777	AU	71 777		
immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			ΙI			
Participations par mise en équivalence	cs		СТ			
Autres participations	au	30 446 200	cv	15 090 458	15 355 742	17 016 700
Créances rattachées à participations	BB	00 110 200	BC	10 000 100	10000112	
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF	45	BG		45	91
Autres immobilisations financières	BH	304 701	BI	121 522	183 179	295 018
TOTAL II	вл	30 846 725	ВК	15 307 757	15 538 967	17 311 810
STOCKS ET EN-COURS	1					
Matières premières, approvisionnemts	BL		вм			
En-cours de production de biens	BN		во			
En-cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	вт		BU			
Avances,acomptes versés/commandes	BV		вw			
CREANCES			Ш			
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	134 742	BY		134 742	146 521
Autres créances (3)	BZ	3 826 204	CA		3 826 204	3 171 121
Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		$ \infty $			
DIVERS			ш			
Valeurs mobilières de placement	œ		Œ			
(dt actions propres)			Ш			
Disponibilités	Œ	5 663	Œ		5 663	4 219
COMPTES DE REGULARISATION			Ш			
Charges constatées d'avance (3)	ан	20 772	CI		20 772	19 863
TOTAL III	C1	3 987 382	ск		3 987 382	3 341 725
Frais émission d'emprunts à étaler IV	cw					
Primes rembourst des obligations V	СМ					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	СО	34 834 108	1A	15 307 757	19 526 350	20 653 536
Renvois:(1) droit bail		(2)Part -1an immo.fin.	СР		(3) Part à + 1 an [CR]	3 804 974
N-1 Clause réserv. propr.		N-1			N-1	3 232 558
Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

Rapport financier KINDY 2012/2013

 $^{^{1}}$ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de Kindy SA figurent en page 102 de ce document



B- BILAN PASSIF

- 2 - BILAN PASSIF 2051

Désignation : KINDY SA

	1000		
Rubriques		30/06/2013	30/06/2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 5 212 000)	DA	5 212 000	5 212 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	92 826	65 940
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG	1 571 603	1 060 788
Report à nouveau	DH	453	453
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 714 123)	537 701
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	5 162 759	6 876 883
AUTRES FONDS PROPRES	1		
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	Ю		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 1		
Provisions pour risques	DP	92 000	100 000
Provisions pour charges	DQ	152 062	282 377
TOTAL III	DR	244 062	382 377
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	168 337	339 969
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	127 873	234 220
Dettes fiscales et sociales	DY	398 229	284 175
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	40 500	6 000
Autres dettes	EA	13 384 589	12 529 910
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	BB		
TOTAL IV	EC	14 119 528	13 394 276
Ecarts de conversion passif V	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	Œ	19 526 350	20 653 536
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
1 1	1D		
(2) Dont - Ecart de réévaluation libre			
(2) Dont - Ecart de réévaluation libre - Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	1E EF		
- Réserve de réévaluation (1976)		672 040	1 006 085
- Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	₽F	672 040 166 672	1 006 085 98 160
 Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an 	EF EG		



C- COMPTE DE RESULTAT

- 3 - COMPTE DE RESULTAT (en liste) 2052

Désignation : KINDY SA

Rubriques		France		Exportation		30/06/2013	30/06/2012
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production - biens	FD	95	FE		FF	95	(2 074)
vendue - services	FG	1 792 212	FH		FI	1 792 212	1 787 526
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	1 792 307	FK		FL	1 792 307	1 785 451
Production stockée				6	FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provis	ions,	transferts de charges	(9)		FP	59 724	160 909
Autres produits (1) (11)					FQ	101	3
TOTAL DES PRODUITS I) EXF	PLOITATION (2)		1	FR	1 852 133	1 946 364
Achats de marchandises (y compris d	Iroits	de douane)			FS		
Variation de stock (marchandises)					FU		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane) Variations de stock (matières premières et approvisionnements)							
Autres achats et charges externes (3)					FV FW	516 716	505 167
Impôts, taxes et versements assimilés	(00	15)			FX	34 720	74 640
Salaires et traitements					FY	612 367	639 132
Charges sociales (10)					FZ	246 217	273 069
DOTATIONS D'EXPLOITATION					10,000		
Sur immobilisations :	- do	tations aux amortissem	ents		GA		
	- do	tations aux provisions			GB		
Sur actif circulant : dotations aux provi	sions				GC		
Pour risques et charges : dotations aux	c pro	visions			GD	11 070	120 080
Autres charges (12)					GE	98 902	72 149
TOTAL DES CHARGES D	'EXP	LOITATION (4)		II	GF	1 519 993	1 684 239
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -	II)				GG	332 139	262 125
OPERATIONS EN COMMUN					1		
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières		éances de l'actif immob	ilisė	(5)	GK	0.007	04.044
Autres interêts et produits assimilés (5					GL GM	2 037	21 344 301 269
Reprises sur provisions et transferts d Différences positives de change	e cha	arges			GN		301 209
Produits nets sur cessions de valeurs	mobil	ères de placement			GO		
TOTAL DES PRODUITS F	INAN	ICIERS		٧	GP	2 037	322 613
Dotations financières aux amortisseme	nts e	t provisions			GQ	2 091 845	25 759
Interêts et charges assimilées (6)				GR	85 289	51 402	
Différences négatives de change				GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES F	INAI	ICIERES		VI	GU	2 177 135	77 161
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 175 098)	245 452
3. RESULTAT COURANT AVANT IMP	отѕ	(I - II + III - IV + V - V	I)		GW	(1 842 958)	507 577



- 4 - COMPTE DE RESULTA	T (suite)		2053
Désignation : KINDY SA				
Rubriques			30/06/2013	30/06/2012
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		НА	43 095	2 68
Produits exceptionnels sur opérations en capital		НВ		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	169 337	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	HD	212 432	2 688
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	63 597	52 94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	20 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	нн	83 597	52 941
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		н	128 835	(50 253)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	IX X	HK		(80 378
mpots suries benefices	^			(00 370
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 066 602	2 271 665
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		нм	3 780 726	1 733 964
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	(1 714 123)	537 701
Renvois				
Dont produits nets partiels sur opérations à long terme Dont produits de locations immobilières		HO		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1G		
3) Dont : - Crédit-bail mobilier	(balo)	HP		
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ	7	
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J	2 037	7 722
6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K	11 297	40 132
6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX		
9) Dont transferts de charges		A1	10 275	10 241
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3		
13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives A6	_	A4		
obligatoires A9	- 1			
			Exercic	e N
(7) Détail des produits et charges exceptionnels			Charges	Produits
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir				
	e la rubrie	THE (complèment EDI - TDFC	
" 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dan	is la lubilit	,000	Exercic	

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s'exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

Rapport financier KINDY 2012/2013

Produits

Charges



D- ANNEXE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

1.1. Evénements principaux de l'exercice.

La société société ECS France a été liquidée au 26/04/2013.

En date du $1^{\rm er}$ Avril 2013, Kindy SA a acquis 71,50% de la société THE SOCKS OFFICE, qui est depuis détenue à 100%.

Kindy SA a souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale détenue à 100%, THE SOCKS LEGENDE à hauteur de 300 000 €.

Au cours de l'exercice, le groupe a obtenu un moratoire social et fiscal d'une durée de 27 mois. Pour la société Kindy SA, le moratoire s'élève à 95 748€ dont 11 217€ d'intérêts.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ¬ continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1. Tableau des immobilisations

	Valeurs brute au 30/06/2012	Augmentation	Diminution	Valeurs brute au 30/06/2013
Immobilisations incorporelles	24	-		- 24
Marque Stem	24			24
Immobilisation corporelles	72	-		- 72
Installations tech, matériel et outillage	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
Immobilisations financières	30 432	344	2	4 30 752
Participations	30 100	321	- 2	30 447
Autres immobilisations financières	332	23	5	305
TOTAL IMMOBILISATIONS	30 528	344	2	4 30 848



2.2. Tableau des amortissements sur actifs immobilisés.

	Montant des amortissements au 30/06/2012	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements au 30/06/2013
Immobilisations incorporelles	-	-		
Immobilisation corporelles	72			- 72
Agencements	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
TOTAL AMORTISSEMENTS	72	-		- 72

2.3. Tableau des provisions sur actifs immobilisés

	Montant des provisions au 30/06/2012	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2013
Immobilisations incorporelles	24	-		- 24
Marque Stern	24			24
Immobilisation financières	13 120	2 092		- 15 212
Titres Kindy Bloquert	12 360	$1\ 420$		13 780
Titres Mariner				-
Titres BSS				-
Titres Kindy Asia				-
Titres GBB	686	258		944
Titres The Socks Legende	37	228		265
Titres TSO		102		102
Actions propres	37	84		121
TOTAL PROVISIONS	13 144	2 092		15 236

2.4. Tableau des autres provisions

	Montant des provisions au 30/06/2012	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2013
Provisions pour risques et charges	383	31	169	245
Autres provisions pour risques (1)	141		141	-
Provision pour litiges	100	20	28	92
Provision pour pensions et médailles du travail	142	11		153
Dépréciation de l'actif circulant	158	-	158	-
Comptes clients	49		49	-
Comptes courants Groupe	109	-	109	-
TOTAL PROVISIONS	541	31	327	245

⁽¹⁾ Compte tenu de l'augmentation de capital dans Socks légende, la constituée pour la part de l'actif net négatif excédent le compte courant que Kindy détient sur cette filiale n'a plus lieu d'être constatée.



Etat des échéances des créances

CREANCES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	305	-	305
Prêts			
Autres immobilisations financières	305		305
Autres créances de l'actif circulant	3 961	156	$3\ 805$
Clients et comptes rattachés	135	135	
Créances fiscales et sociales	22	21	1
Groupe et associés	3 804		3 804
Charges constatées d'avance	21	21	<u>-</u>
TOTAL CREANCES	4 287	177	4 110

2.5. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an	
DETTES FINANCIERES	167	167	-	
Emprunts auprès des ets de crédit		-		
Soldes créditeurs de banque	167	167		
AUTRES DETTES	13 951	528	13 423	
Dettes fournisseurs	128	128		
Dettes fiscales et sociales	398	338	60	
Groupe et associés	13 363		13 363	
Autres dettes	62	62		
Produits constatés d'avance	-	-	-	
TOTAL DETTES	14 118	695	13 423	

2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.6.2. Marque

La marque « STEM » (24 K€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

2.7. Immobilisations corporelles

2.7.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.7.2. Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

Nature	Durée	Mode
Matériel de bureau et informatique	3	Dégressif
Mobilier de bureau	10	Linéaire
Agencements	10	Linéaire



2.7.3. Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.



2.8. Immobilisations financières

> Titres de filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	% capital .	Valeur des titres Brute	comptable détenus Nette	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Avances en compte courant	Dividendes reçus par les sociétés du groupe
Filiales (+50%)									
- KINDY BLOQUERT	5684	5656	99.70	$27\ 883$	14 103	26173	-1 409	-12 037	
- BSS	40	585	100	40	40	3 693	-13	-121	
- KINDY ASIA	1	411	51	1	1	889	2	34	
- GBB	2 100	-685	100	2 100	$1\ 157$	11732	-257	2642	
- THE SOCKS LEGENDE	200	-141	100	300	35	4 661	-124	-107	
- Socks office	16	21	100	123	21	66	-6	5	
Participation (de 10 à 50%)									

> Evaluation

La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus-values latentes potentielles.

Concernant les titres KINDY BLOQUERT, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin, corrigé de la valeur de la marque «Kindy» ainsi que des plus-values latentes afférentes au patrimoine immobilier.

La valeur de ces marques est rapprochée chaque année

- de la moyenne des 10 derniers exercices d'une redevance théorique correspondant à 10% du chiffre d'affaires réalisé sous les marques KINDY
- de la moyenne des quatre dernières années de charges de publicité.

Concernant les titres THE SOCKS LEGENDE, GBB et BSS, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin.

> Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

	Montant concernant les entreprises :				
	Liées en K€	Avec lesquelles la société a un lien de participation			
Participations	30 446				
Créances clients et comptes rattachés	135				
Autres créances	3 804				
Autres dettes	13 385				
Charges financières	11				
Produits financiers	2				



2.9. Créances

2.9.1. Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.9.2. Classement par échéances

Cf. note 2.5

2.10. Tableau de variation des capitaux propres

	juin-12	+	-	juin-13
Capital	5212			5 212
Primes, réserves	1 126	538		1664
Report à nouveau	0			0
Résultat	538	-1714	-538	-1 714
Total	6 876	-1 176	-538	$5\ 162$

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice 2012.

2.11. Capital

Le capital est composé de 1 303 000 actions souscrites en totalité d'un nominal de 4 euros.

2.12. Actions propres

	Nombre	Valeur	Provision	Valeur	Cours fin
	d'actions	Brute		Nette	$exercice(\mathfrak{C})$
01/07/2012					
Titres Participations	$22\ 607$	200	34	166	7,35
Contrat liquidité	5 470	43	3	40	7,35
	28 077	243	37	206	7,35
01/07/2013					
Titres participations	$22\ 607$	200	119	81	3,95
Contrat liquidité	$14\ 078$	66	3	63	3,95
	36 685	266	122	144	3,95

2.13. Evaluation fiscale dérogatoire

Résultat courant de l'exercice Impôt sur les bénéfices à $33.^{1/3}$ % $^{(1)}$	-1 843
Résultat courant après impôts	-1 843
Variation des provisions réglementées	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	-1 843

⁽¹⁾ taux de droit commun applicable à l'exercice clos



2.14. Provisions pour risques et charges

Cf. tableau 2.3 et 2.4

> Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

> Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

%	06/2013	06/2012	06/2011
Taux actualisation	3,29	3,88	4,91
Taux croissance salaires	0	3,01	3,57

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 62 ans, d'où l'application des charges sociales.

2.15. Dettes financières

> Classement par échéance

Cf. note 2.6

2.16. Autres dettes

> <u>Classement par échéance</u>

Cf. note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

2.17. Charges à payer

	MONTANT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Intérêts courus sur emprunts	2	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Fournisseurs : factures non parvenues	53	
Dettes fiscales et sociales Dettes sociales Dettes fiscales	315 100	
Autres dettes TOTAL	83 553	



3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

	France	Export	Total
Biens	0		0
Services	1792		1 792
Total	1 792	0	1 792

Le chiffre d'affaires de la société correspond essentiellement aux prestations facturées aux entités du Groupe.

3.2. Résultat Financier

Les produits financiers sont principalement composés :

d'intérêts sur les comptes courants pour 2 K€,

Les charges financières sont principalement composées de :

- d'une dépréciation des actions propres pour 84 K€,
- de dépréciation des actions du groupe pour 2 008 K€,
- d'intérêts sur emprunts (2 K€) et sur comptes courants (11 K€), et intérêts débiteurs (5K€)
- ¬ de pertes sur le contrat de liquidité (22 K€),
- ¬ d'autres charges financières pour 46 K€.

3.3. Résultat exceptionnel

Pénalités et amendes	-13
Charges exceptionnelles de personnel	-51
Autres charges exceptionnelles	-20
Autres produits exceptionnels	43
Reprise provisions exceptionnels	169
Résultat exceptionnel	128

3.4. Impôt

3.4.1. Ventilation

		Impôt			Résulta	at net	
Résultat avant impôt	·,	Théorique	Report déficitaire	Profit intégration fiscale	Dû	Théorique	Comptable
Courant -	1843	-614	614	0	0	-2457	-1843
Exceptionnel CT	129	43	-43	0	0	172	129
LT							
TOTAL -	1714	-571	571	0	0	-2285	-1714

Méthode employée:

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel.



3.4.2. Intégration fiscale

La société fait partie du groupe intégré dont la société mère est KINDY S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

Le produit net d'impôt de 80 K€ correspond à un produit d'intégration fiscale.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Evènement postérieur à la clôture

Néant.

4.2. Identité de la société mère consolidante

Kindy S.A. est la société mère consolidante du groupe Kindy.

4.3. Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2011/2012 à la distribution de jetons de présence pour un montant de $24~\mathrm{K}\odot$.

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du directoire est de 344 K€.

4.4. Effectifs

Effectifs	30 juin 2013	30 juin 2012
Cadres	4	4
TOTAL	4	4

4.5. Engagements hors bilan

En K€	30/06/2013
Engagements donnés	
Caution personnelle et solidaire « Emprunts The Socks Legende » au profit des banques BSD et le LCL	185
Caution personnelle et solidaire « GBB » en faveur du LCL	500
Caution solidaire « ligne de crédit GBB » en faveur du CIC Nord Ouest	750
Caution de personne morale « Kindy Bloquert » en faveur de HSBC	1 300
Caution solidaire « Emprunt CT Kindy Bloquert » en faveur du CIC Nord-Ouest	750
Caution solidaire en faveur du Crédit du Nord	550
Caution personnelle et solidaire « Ligne de crédit GBB » en faveur du Crédit du nord	300
Caution solidaire de l'« EURL Apollo» en faveur du Crédit du Nord	240
Engagements reçus	
Clause de retour à meilleure fortune (Business Sport Socks) (1)	1 404

⁽¹⁾ Suite à abandon de créances.

Le volume d'heures « droit individuel à la formation » acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élève à 360 heures.

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan.



XIV Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2013 s'établit à 15 356 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de ce principe et à nous assurer de l'exhaustivité et de l'évaluation adéquate des provisions ainsi comptabilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Hérouville-Saint-Clair et Bois Guillaume, le 6 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Opus 3.14 Audit & Conseil

Département de KPMG S.A.

Simon LUBAIS

Alexis LEVASSEUR



XV Personnes responsables

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations et réserves suivantes :

- The rapport des commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2013, figurant page 92 de ce présent document contient une certification sans réserve.
- The rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2012 figurant en page 83 du document de référence 2011/2012, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8, une observation sur une correction d'erreurs relative à la présentation des effets à l'encaissement et une observation sur l'activation des déficits reportables,
- ¬ Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2011 figurant en page 73 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 08 décembre 2011, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8 et une observation sur l'activation des déficits reportables,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2010 figurant en page 95 du document de référence 2009/2010 enregistré à l'AMF le 06 décembre 2010 sous le numéro R10-079, contient une réserve sur la présentation de l'information sectorielle requise par IFRS 8.

Le Président du Directoire

Joël PETILLON



XVI Contrôleurs légaux des comptes

1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

4.6. Commissaires aux comptes titulaires

Société KPMG SA²2, bis rue de Villiers

92 300 LEVALLOIS PERRET

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

- Cabinet Opus 3.14 Audit & Conseil³ 1 091 chemin de Clère

76 230 BOIS GUILLAUME

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

4.7. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Gérard Gaultry1 Cours Valmy

92 923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Mandat actuel: 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

Monsieur Christophe Hamel
 7, rue Jacques Monod – Parc de la Vatine
 76 130 MONT SAINT AIGNAN

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2011/2012 2012/2013 KPMG S.A. Opus 3.14 KPMG S.A. Opus 3.14 Montant Montant Montant Montant % % en K€ en K€ en K€ en K€ **Audit** Commissariat aux comptes, certification 127 100% 20 100% 112 88% 21 105% Dont Kindy SA (holding) 21 20 27 20 Dont filiales intégrées globalement 106 85 0 0 Missions accessoires 0 0% 0% 0 0% 0% 0 Autres prestations 0% 0 0 0% 0 0% TOTAL 127 100% 20 100% 100% 21100%

² Société KPMG représentée par Monsieur Simon Lubais

³ Cabinet Opus 3.14 représenté par Monsieur Alexis Levasseur